



# Environnement prudentiel de l'assurance ma1 – Finance Université Paris Nanterre

Isabelle Praud-Lion ©

2024-2025

## Agenda

1. Description de l'assurance : généralités
2. Tarification d'un risque : les principes
3. Introduction à l'environnement prudentiel

## Objectif du cours

- ▶ Comprendre les enjeux de l'assurance
  - Les acteurs
  - Les produits
  - Le métier
  
- ▶ Apprendre à poser la bonne interrogation pour appréhender puis tarifer un risque
  
- ▶ Qu'est-ce que l'environnement prudentiel dans le secteur de l'assurance ?



# Environnement prudentiel de l'assurance ma-Finance – Université Paris Nanterre

cours 1

## Description de l'assurance: généralités

Isabelle Praud-Lion ©

2023-2024

## Agenda

1. Description de l'assurance : généralités
2. Tarification d'un risque : les principes
3. Introduction à l'environnement prudentiel

## Agenda

### 1. Description de l'assurance : généralités

1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs
  2. Assurance de personnes
  3. Assurance dommages
2. Tarification d'un risque : les principes
  3. Introduction à l'environnement prudentiel

## Agenda

### 1. Description de l'assurance : généralités

1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

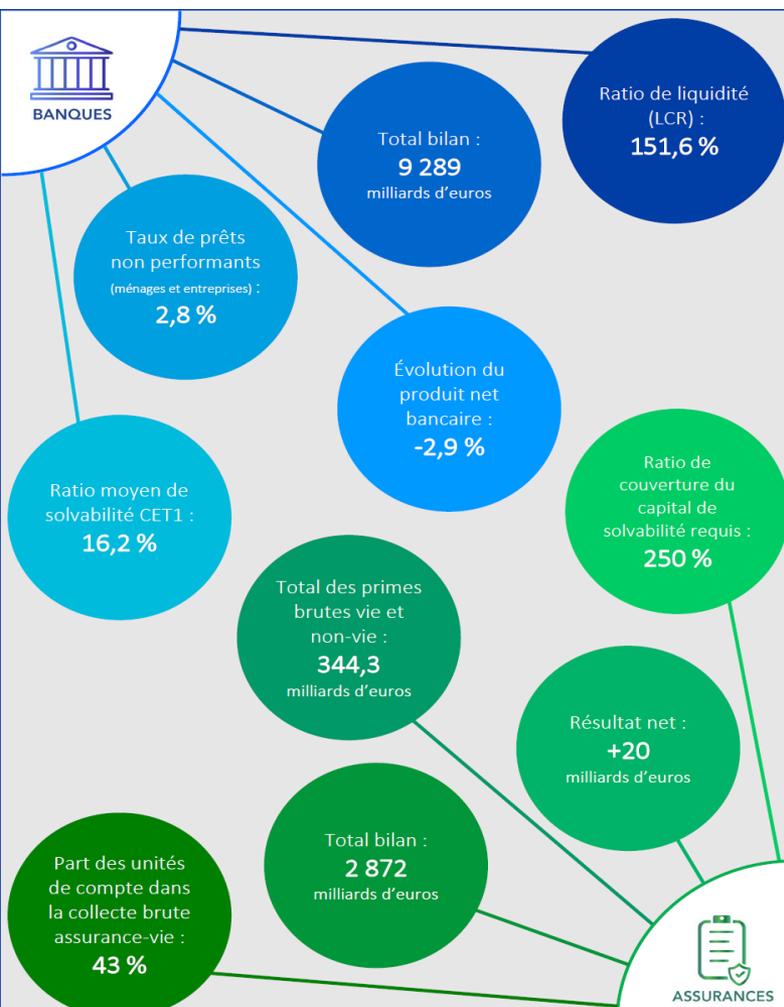
2. Assurance de personnes

3. Assurance dommages

### 2. Tarification d'un risque : les principes

### 3. Introduction à l'environnement prudentiel

## 1. Description de l'assurance : généralités



► Banque et assurance dépendent du même organisme de contrôle prudentiel

► Les chiffres qui les caractérisent diffèrent

► L'activité/risque lié d'une banque

- Intermédiaire de crédit/risque crédit

► L'activité d'une assurance

- Souscrire des risque/risque de souscription

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

► La réglementation en assurance est regroupée dans plusieurs codes qui régissent l'ensemble des activités de la profession d'assurance

- Pour les organismes
  - Le codes des assurances
  - Le code de la mutualité
  - Le code de la sécurité sociale
  
- Pour les activités
  - Le code monétaire et financier
  - Le code de commerce

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

► Les différents organismes d'assurance en France sont supervisés par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

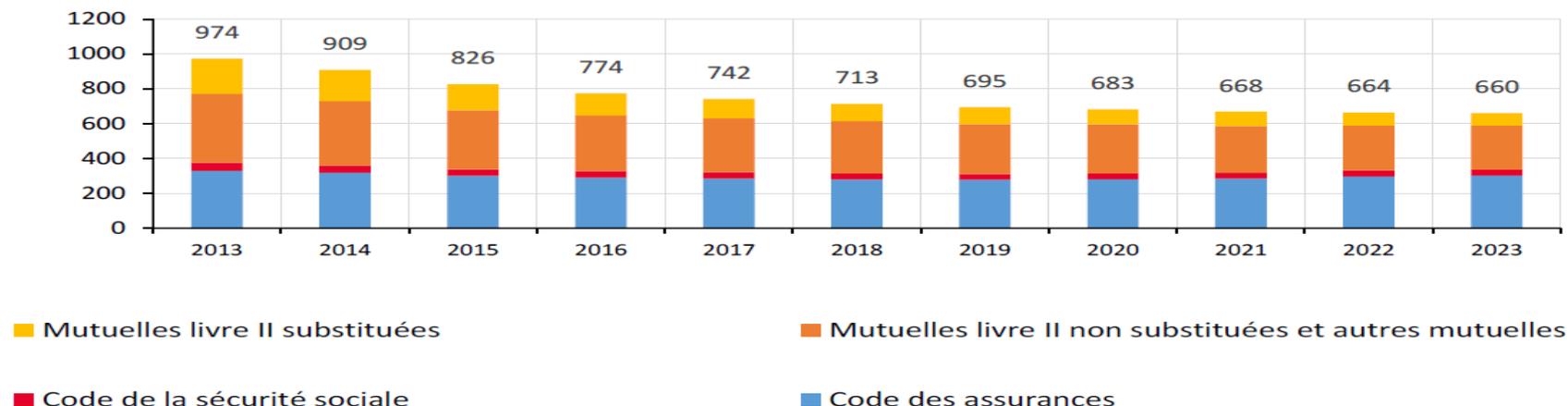
- Les sociétés d'assurance (SA) et les sociétés d'assurance mutuelles relèvent du code des assurances
- Les mutuelles relèvent du code de la mutualité
- Les institutions de prévoyance (IP) relèvent du code de la Sécurité Sociale

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

- Structure du secteur de l'assurance 2023 (ACPR 2024/11)
  - 302 sociétés d'assurance
  - 324 mutuelles
  - 34 institutions de prévoyance

Graphique 9.1 : Nombre d'organismes d'assurance agréés en France fin 2023



Note : Y compris organismes dispensés d'agrément. Les mutuelles substituées régies par le Livre II du code de la mutualité se définissent comme étant des mutuelles dont les engagements assurantiels sont garantis par une autre mutuelle ou union dite substituante. Une fois la substitution actée, les agréments dont disposent les mutuelles substituées deviennent caducs. La substitution se distingue de la réassurance par le pouvoir de contrôle qu'exerce la substituante sur la substituée notamment dans la fixation des cotisations et des prestations.

Population : Ensemble des organismes.

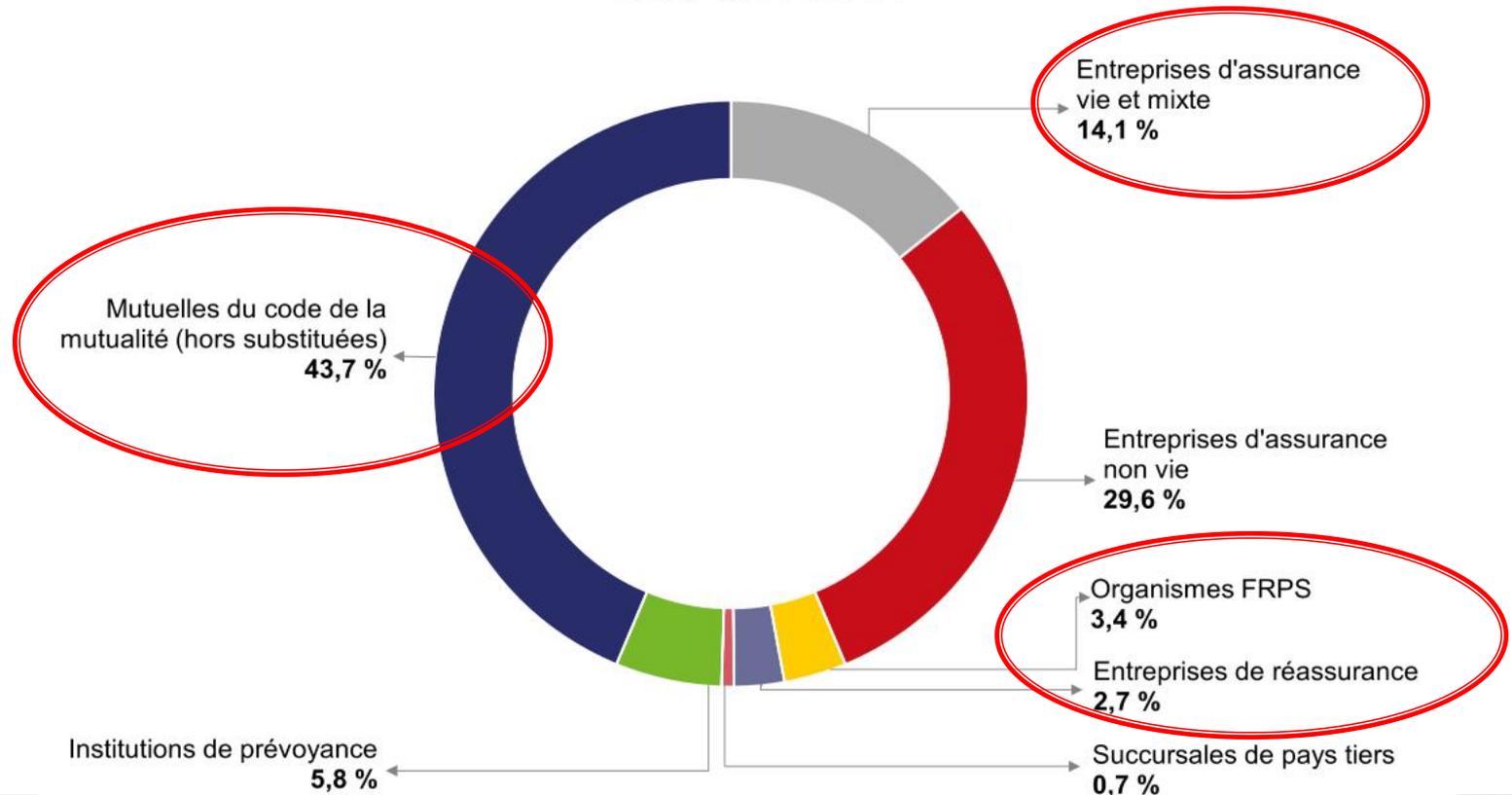
Source : ACPR.

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

- Structure du secteur de l'assurance 2022 (FA)

**588 en 2022**

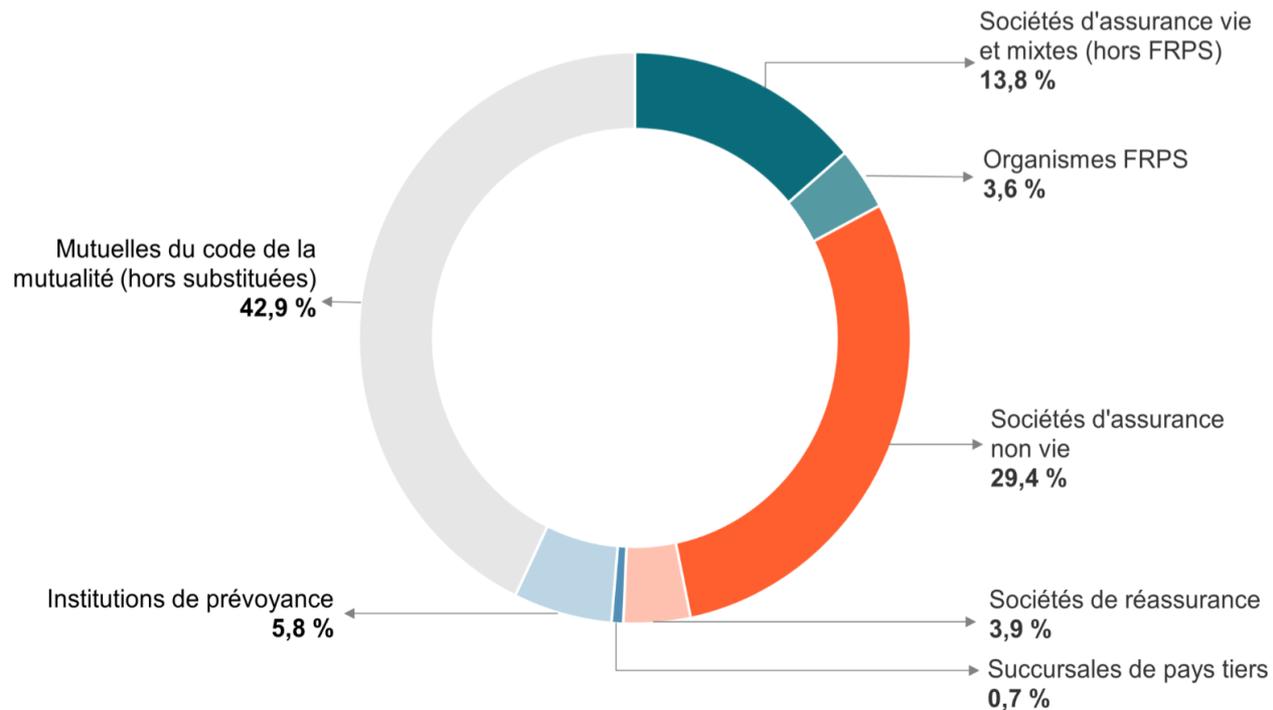


## 1. Description de l'assurance : généralités

### 1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

- Structure du secteur de l'assurance 2023 (FA)

**588 en 2023**



## 1. Description de l'assurance: généralités

### 1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

#### ► L'opération d'assurance

##### ◦ Définition

- Opération par laquelle un organisme, l'assureur, s'engage à exécuter une prestation au profit d'une autre personne, le bénéficiaire, en cas de réalisation d'un évènement aléatoire, le risque, en contrepartie du paiement d'une somme, la prime
- Les relations entre les parties sont définies par un contrat d'assurance

## 1. Description de l'assurance: généralités

### 1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

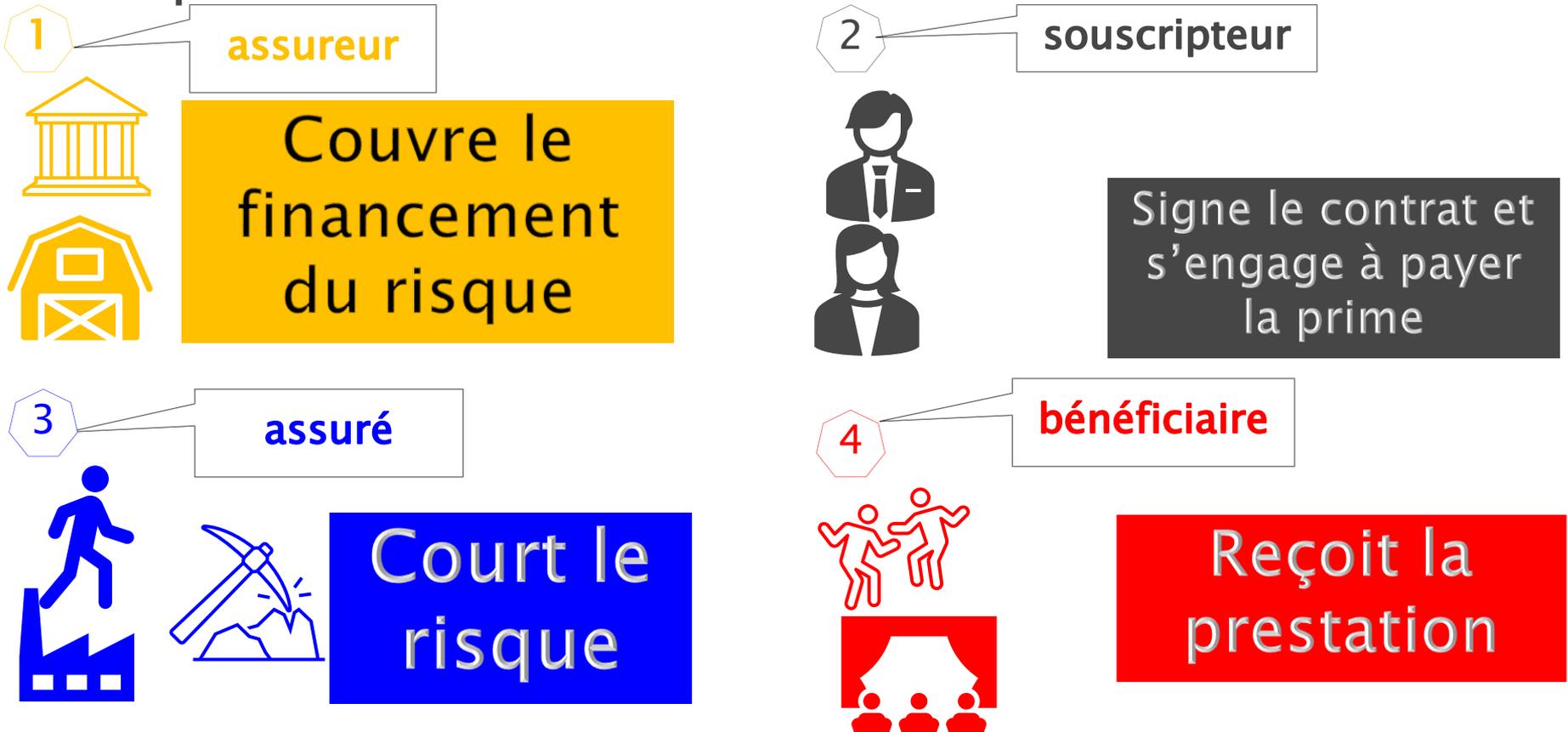
#### ► Opération d'assurance

- Exercice 1
- Quels acteurs interviennent dans une opération d'assurance ?
- Quel est le rôle/action de chaque acteur ?

## 1. Description de l'assurance: généralités

### 1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

#### ► Opération d'assurance



## 1. Description de l'assurance: généralités

### 1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

#### ► Opération d'assurance

- On confond souvent bénéficiaire et assuré par abus de langage
- Le bénéficiaire, le souscripteur et l'assuré peuvent être la même personne
- Le souscripteur désigne souvent les commerciaux de la C<sup>ie</sup> d'assurance

## 1. Description de l'assurance: généralités

### 1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

#### ▶ Contrat d'assurance

- Le contrat d'assurance, par essence aléatoire, comporte
  - *moyennant l'octroi d'une prime*
  - la couverture d'un risque
  - et*
  - l'exécution d'une prestation financière en cas de réalisation du risque

## 1. Description de l'assurance : généralités

1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

### ▶ Deux catégories d'assurances

- On distingue deux catégories
  - les assurances de biens et de responsabilités
  - Les assurances de personnes
- Exemples ?

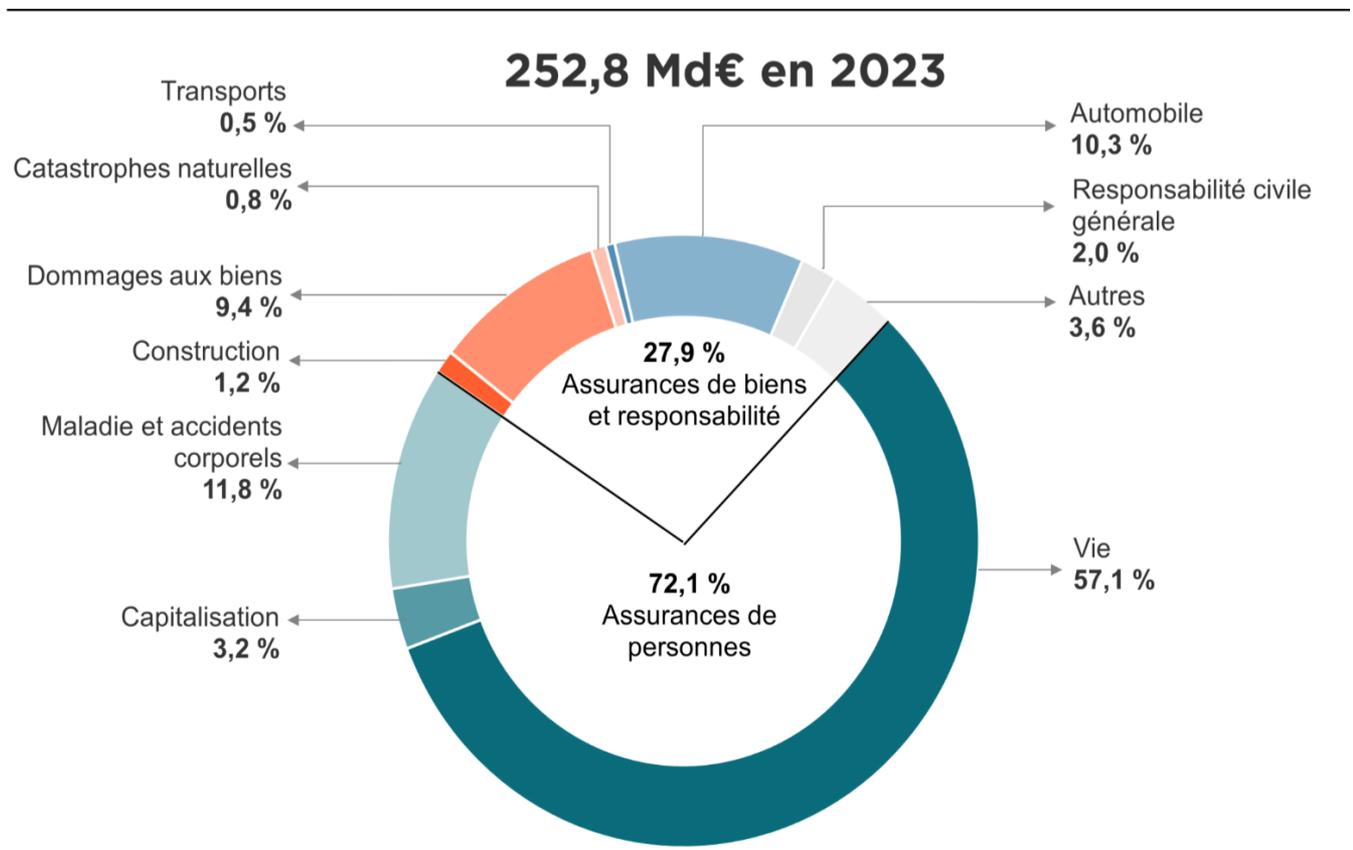
## 1. Description de l'assurance : généralités

	Assurances de biens et de responsabilités	Assurances de personnes
exemples	Assurance automobile	Assurance vie
	Assurance habitation	Dépendance
	Assurance des entreprises	Santé
	Assurance construction	Assurance emprunteur
		Retraite
		Prévoyance
Branches d'agrément Réf. article R.321-1 du code des assurances	3 à 18	1,2 et 20 à 26
Caractéristique	Principe indemnitaire	Principe forfaitaire, sans exception

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

► Deux catégories d'assurances (ventilation des cotisations 2023 FA données 2024)

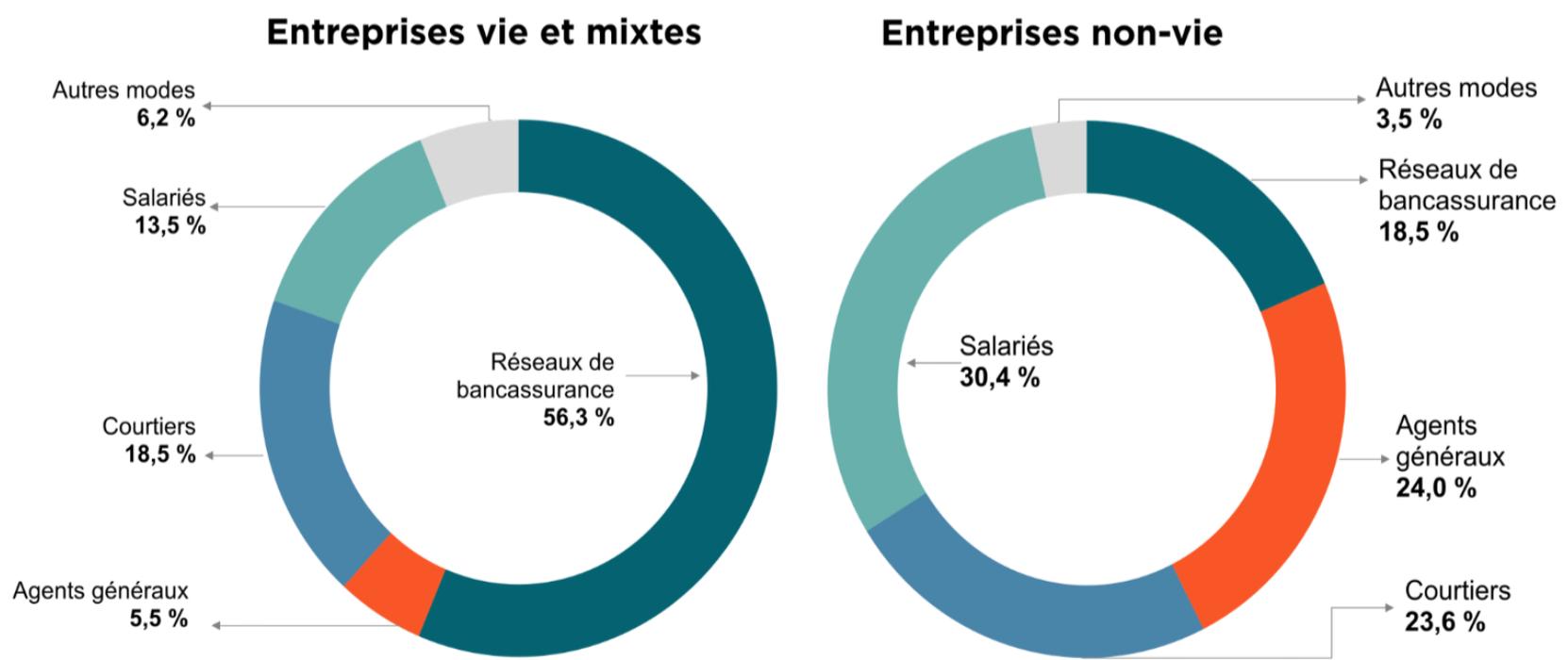


## 1. Description de l'assurance : généralités

### 1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

► Différents modes de distribution (ventilation par mode de dist 2023 FA données 2024)

## Cotisations par mode de distribution en 2023



## 1. Description de l'assurance : généralités

### 1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

#### ▶ Trois types de sociétés d'assurance

- Sociétés non-vie
- Sociétés vie
- Sociétés mixtes

#### ▶ Remarques

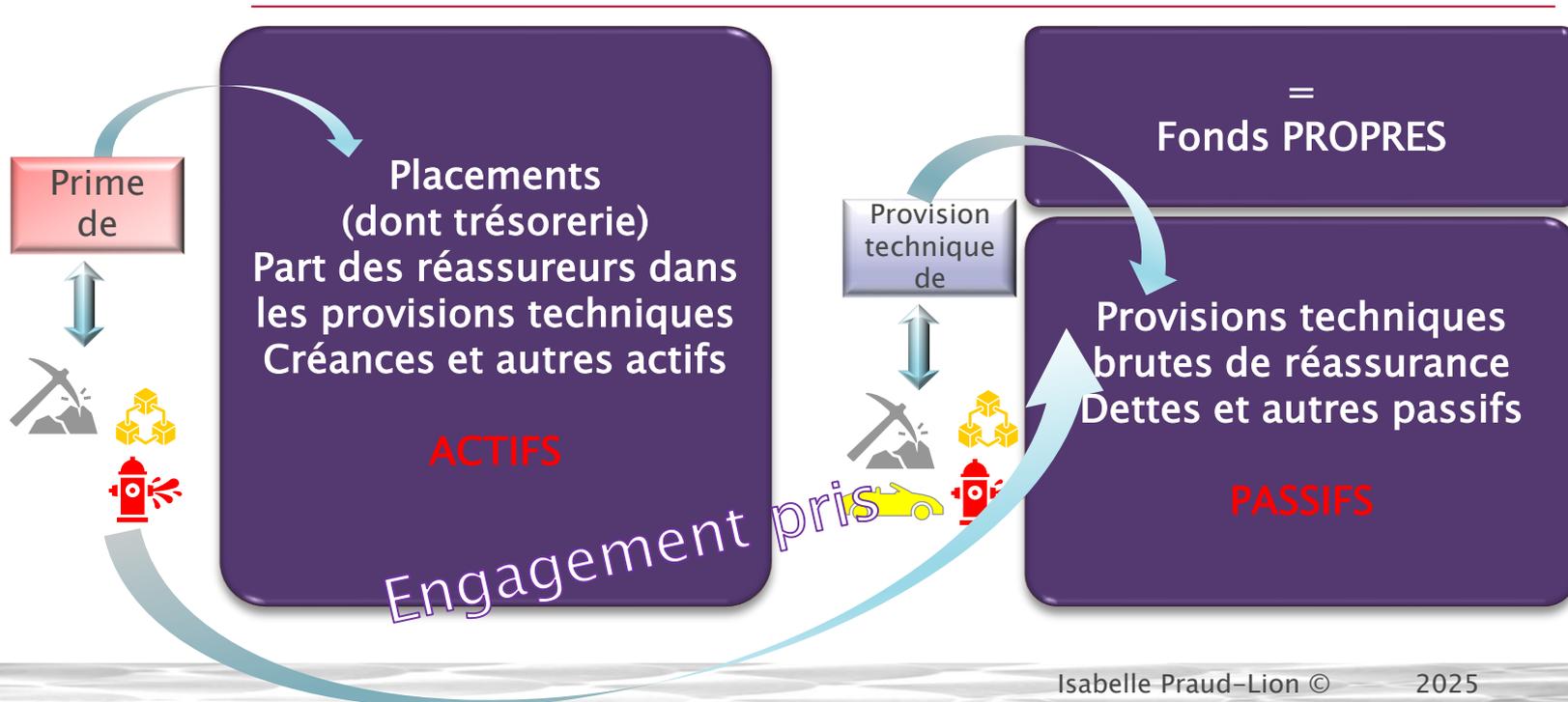
- Les réassureurs peuvent exercer selon chacun de ces trois types
- Une société d'assurance doit pour exercer dans une branche disposer d'un agrément accordé par le superviseur

## 1. Description de l'assurance : généralités

1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

### ► Métiers dans l'assurance

#### LE BILAN



## 1. Description de l'assurance : généralités

### 1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

#### ► Métiers dans l'assurance

- **Gestion**

- Gestion des placements (gestion financière)
- Gestion des engagements (provisions techniques)

- **Relation client**

- Souscription des contrats : souscripteurs (courtiers, agents, commerciaux, plateforme,...)
- Règlement des sinistres: gestionnaires

- **Pilotage**

- Contrôle de gestion (inventaire)
- Contrôle de conformité
- Gestion des risques de l'organisme

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

- ▶ La matière première en assurance est aléatoire
  - La matière première en assurance est ....
    - un impact financier...
  - généré par ...
    - ...un événement aléatoire

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

► On dit que le cycle de production est inversé en assurance

Pourquoi ?

## 1. Description de l'assurance : généralités

1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

► On dit que le cycle de production est inversé en assurance

L'entreprise vend et reçoit l'argent de ses clients

L'entreprise produit et paye pour le risque couvert

contrat

temps

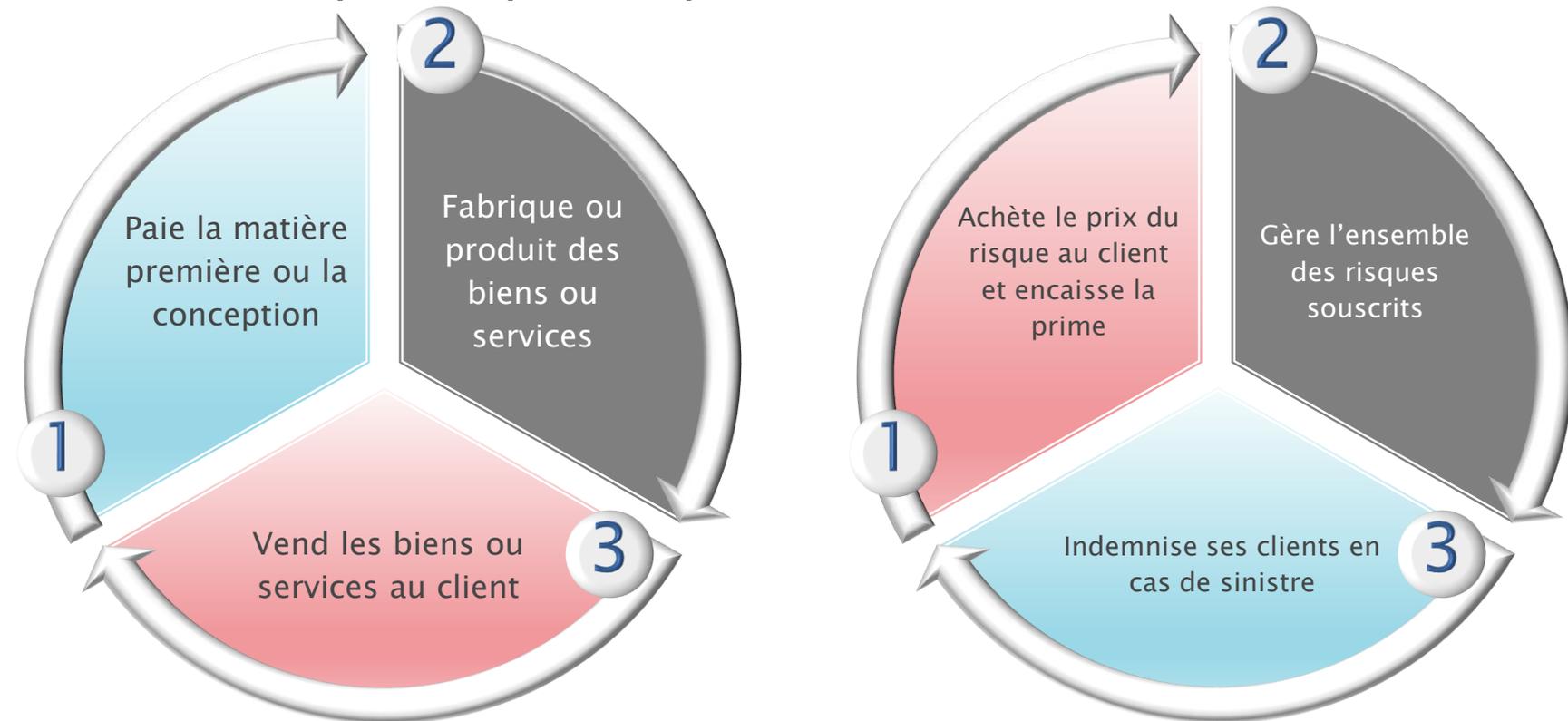
$t=0$

$t=T$

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

► On dit que le cycle de production est inversé en assurance



## 1. Description de l'assurance : généralités

### 1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

- ▶ La science qui consiste à tirer de la valeur d'un événement aléatoire futur est l'actuariat
  
- ▶ La science actuarielle se développe à partir de l'avènement des statistiques (XIX<sup>ème</sup> siècle)
  
- ▶ Le rôle de l'actuaire est double en assurance/réassurance
  - Tarification des produits vendus
  - Gestion des risques de la compagnie d'assurance

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

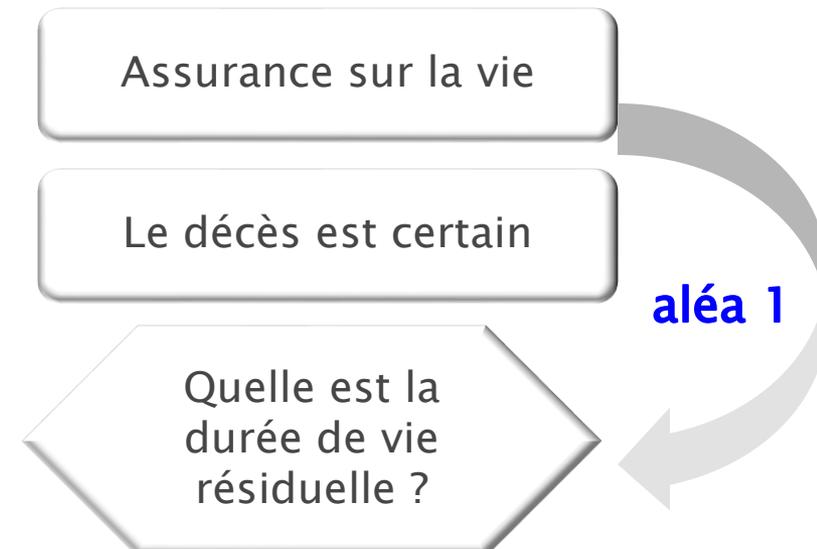
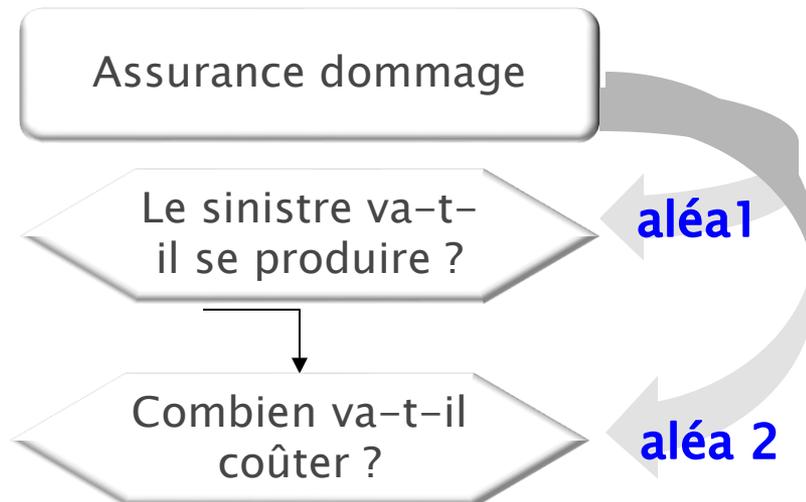
- ▶ La science des données et de l'information est à la base du métier de l'assureur
- ▶ Donc ...
- ▶ la **qualité de l'information** dont dispose l'assureur est primordiale

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

► L'approche de l'actuaire dépend des caractéristiques du risque souscrit

- Elle dépend en particulier de l'aléa qui va générer le sinistre
- Deux cas différents



## Agenda

1. Description de l'assurance : généralités
  1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs
  2. Assurance de personnes
    - a. Structure de l'assurance de personnes
    - b. Le cas particulier de l'assurance vie
  3. Assurance dommages
2. Tarification d'un risque : les principes
3. Introduction à l'environnement prudentiel

## Agenda

### 1. Description de l'assurance : généralités

1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs

### 2. Assurance de personnes

- Structure de l'assurance de personnes

- Le cas particulier de l'assurance vie

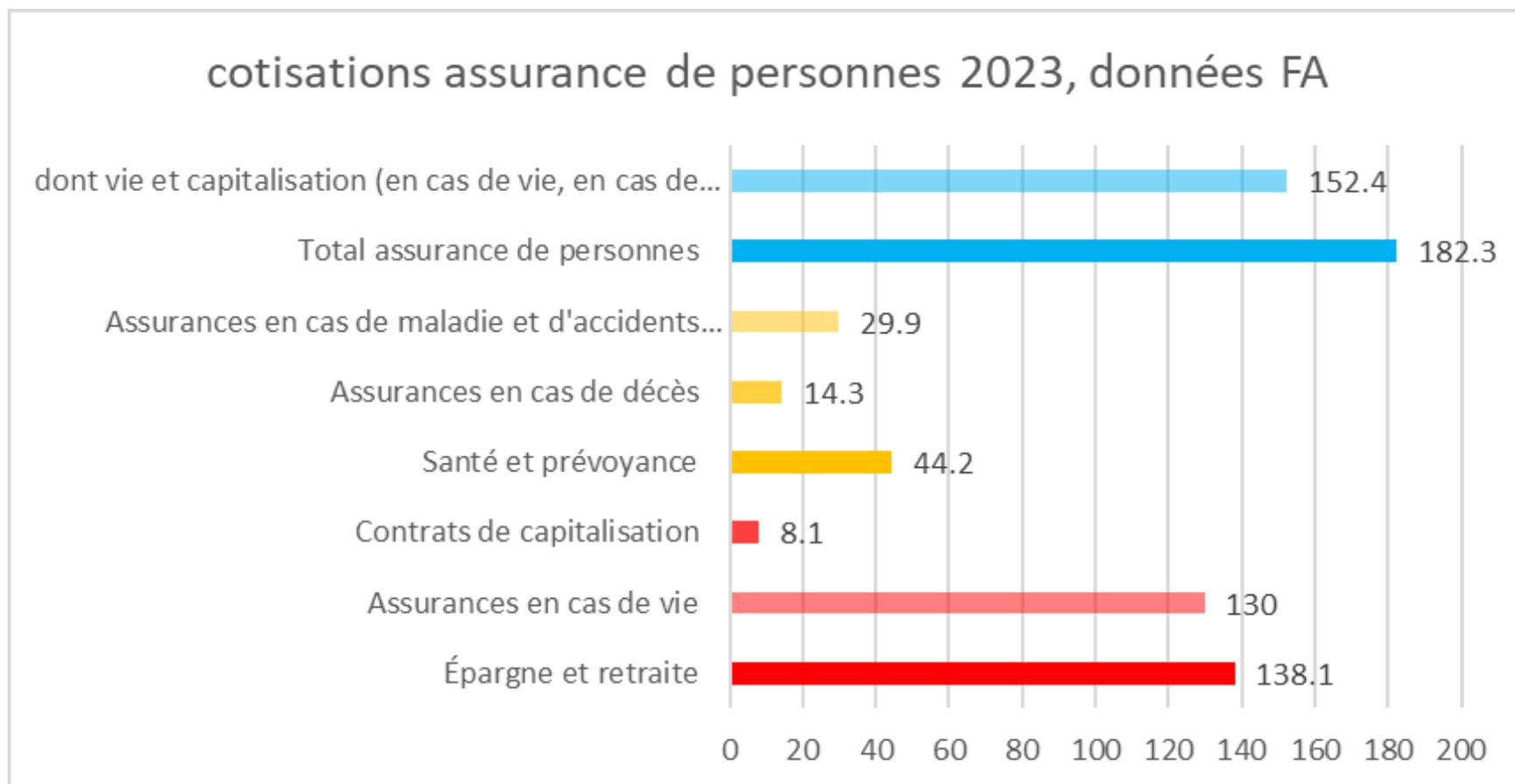
3. Assurance dommages

### 2. Tarification d'un risque : les principes

### 3. Introduction à l'environnement prudentiel

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 2. Assurance de personnes : structure



## 1. Description de l'assurance : généralités

### 2. Assurance de personnes : structure

- Exercice 2:
- Donnez en 2022 la proportion d'épargne retraite et de santé prévoyance dans l'ensemble des cotisations d'assurance de personnes en France

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 2. Assurance de personnes : structure

- Exercice 2:
  - Donnez en 2022 la proportion d'épargne retraite et de santé prévoyance dans l'ensemble des cotisations d'assurance de personnes en France
- 
- ▶ La branche épargne retraite représente  
76% de l'ensemble des cotisations
  - ▶ La branche santé prévoyance représente  
24% des cotisations

Ces proportions sont assez stables dans le temps avec une légère tendance à la hausse de la part de la branche santé prévoyance

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 2. Assurance de personnes : structure

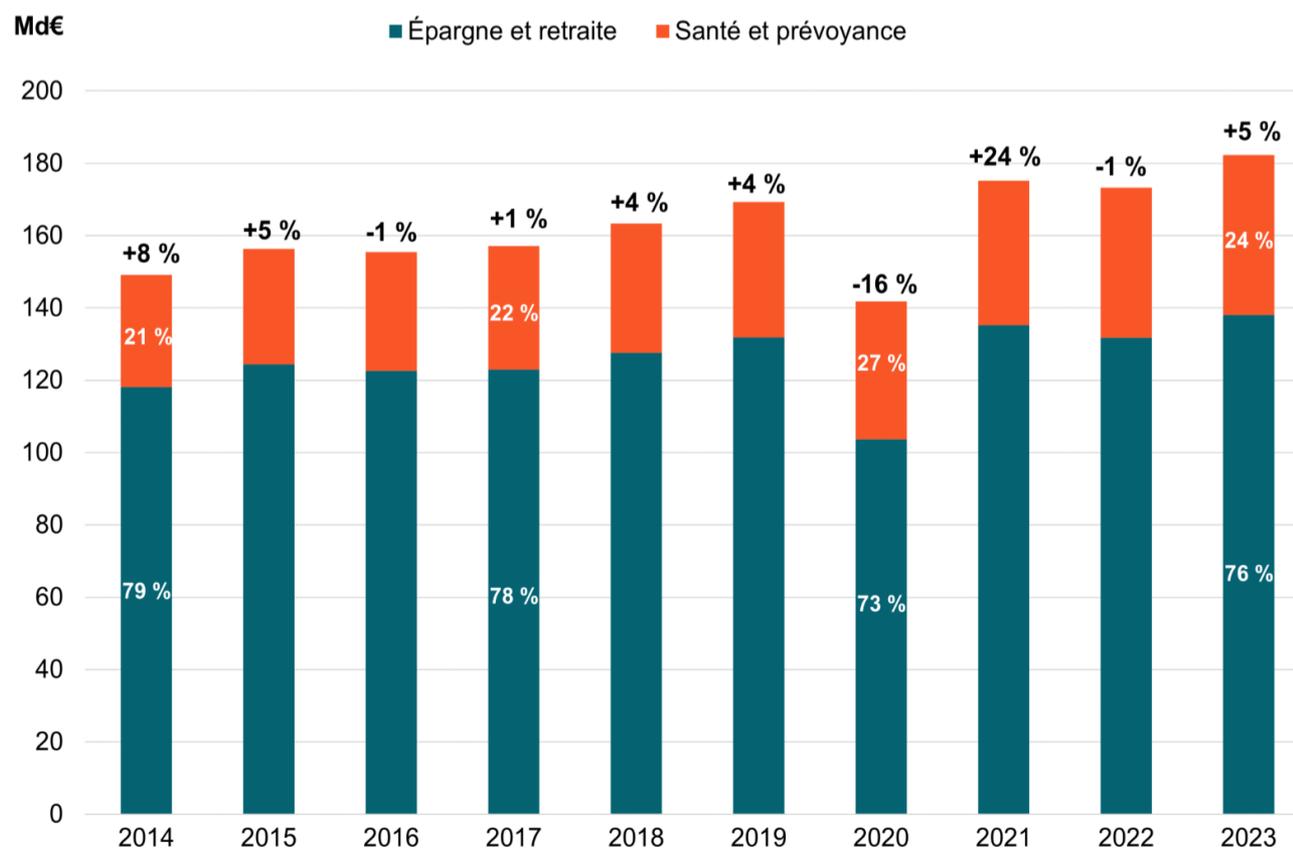
► La branche assurance de personnes a deux types de contrats

- **Les contrats dits collectifs**
  - Négociés dans le cadre d'une collectivité (entreprise, ...) il peut comporter des catégories au sein du même contrat
- **Les contrats dits individuels**
  - Négociés par le souscripteur directement (vendu en banque, ...)

## 1. Description de l'assurance : généralités

## 2. Assurance de personnes : structure

### Cotisations par type d'opération

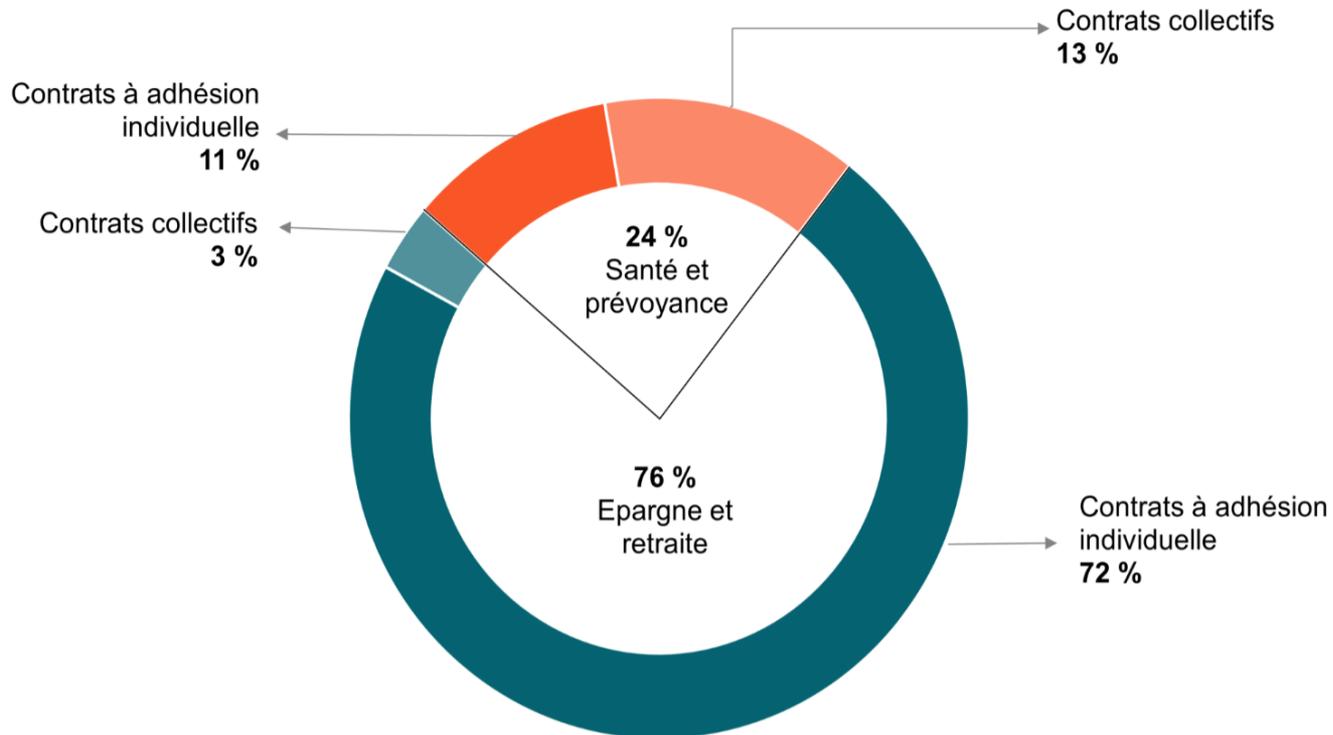


## 1. Description de l'assurance : généralités

## 2. Assurance de personnes : structure

### Cotisations par type de contrat

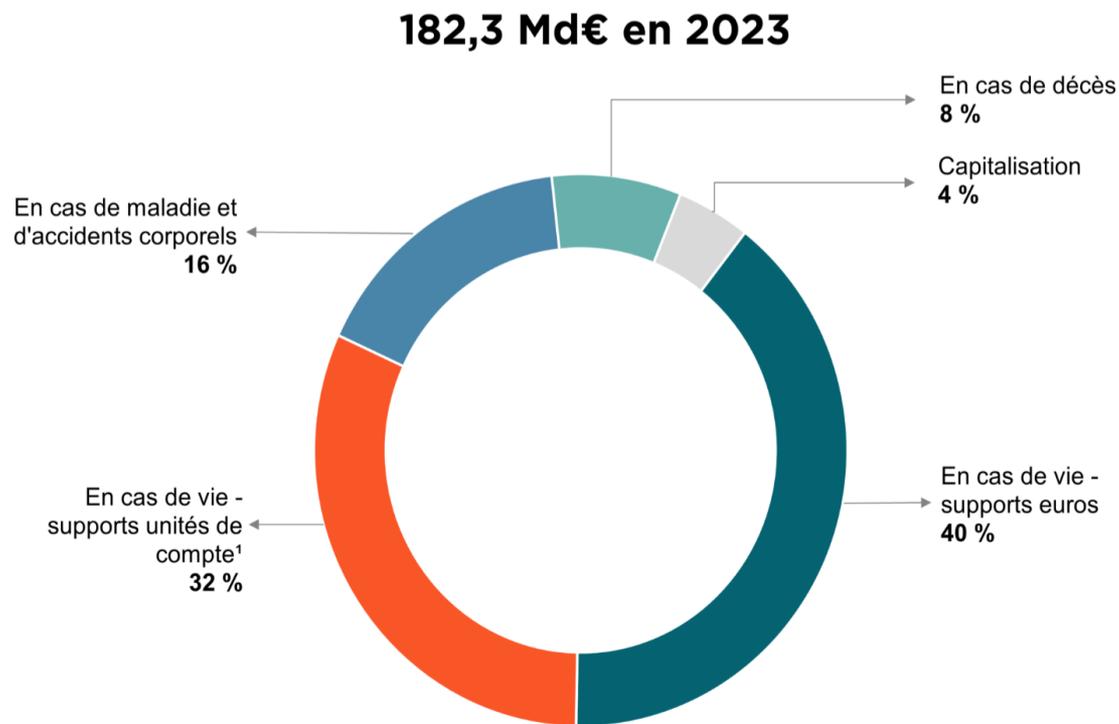
**182,3 Md€ en 2023**



## 1. Description de l'assurance : généralités

## 2. Assurance de personnes : structure

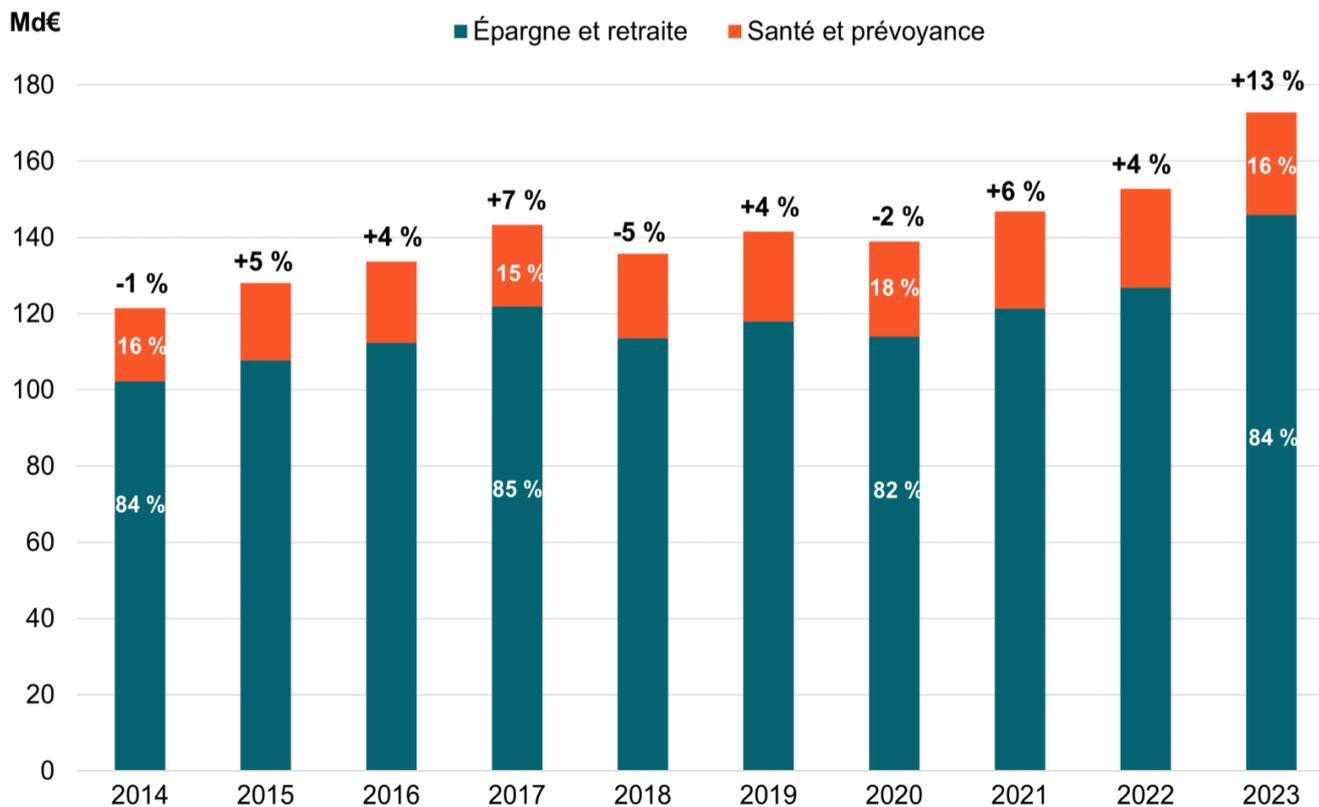
### Cotisations par type d'assurance



1. Y compris les supports eurocroissance.

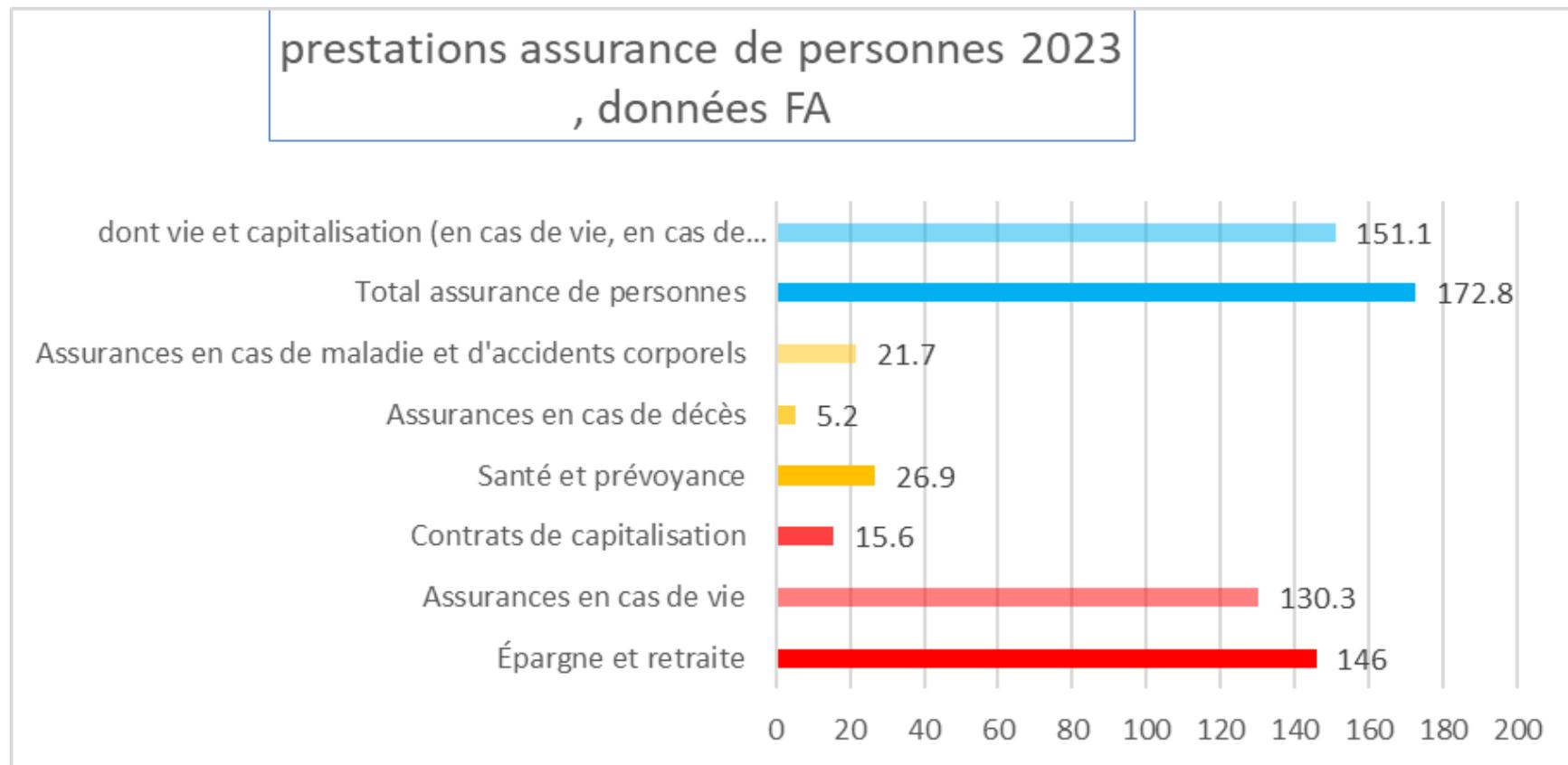
## 1. Description de l'assurance : généralités

## 2. Assurance de personnes : structure Prestations par type d'opération



## 1. Description de l'assurance : généralités

### 2. Assurance de personnes : structure



## 1. Description de l'assurance : généralités

### 2. Assurance de personnes : structure

- Exercice 3
- Donnez en 2022 la proportion d'épargne retraite et de santé prévoyance dans l'ensemble des prestations d'assurance de personnes en France

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 2. Assurance de personnes : structure

- Exercice 3:
  - Donnez en 2022 la proportion d'épargne retraite et de santé prévoyance dans l'ensemble des prestations d'assurance de personnes en France
- 
- ▶ La branche épargne retraite représente  
83% de l'ensemble des prestations
  - ▶ La branche santé prévoyance représente  
17% des prestations

Ces proportions sont assez stables dans le temps

## Agenda

1. Description de l'assurance : généralités
  1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs
  2. Assurance de personnes
    - Structure de l'assurance de personnes
    - Le cas particulier de l'assurance vie
  3. Assurance dommages
2. Tarification d'un risque : les principes
3. Introduction à l'environnement prudentiel

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 2. Assurance de personnes : assurance vie

#### ► Qu'est ce que l'assurance vie ?

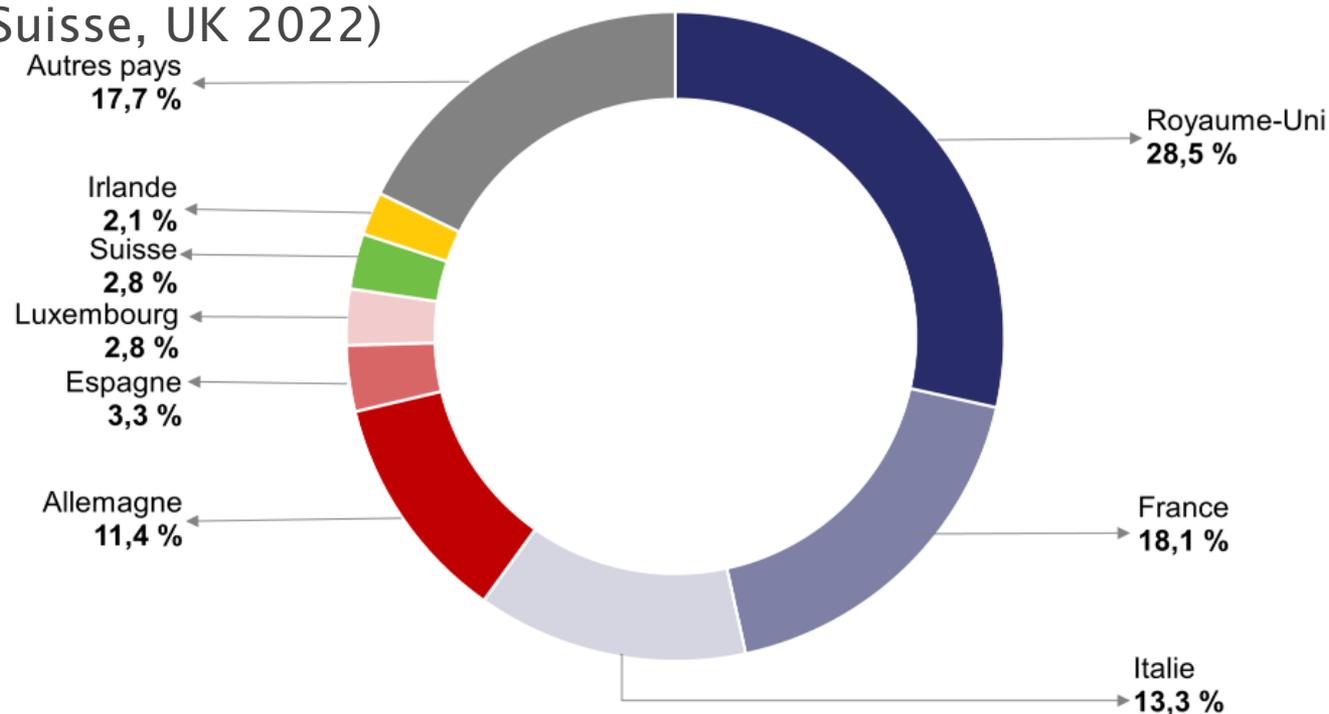
- L'assurance vie est *une branche* de l'assurance qui fait naître des **engagements dont l'exécution dépend de la durée de vie humaine**

## 1. Description de l'assurance : généralités

**870,5 Md\$ en 2022**

### 2. Assurance de personnes : assurance vie

► Ventilation géographique des cotisations l'assurance vie (source SwissRe : UE, Suisse, UK 2022)



1. Union Européenne + Suisse + Royaume-Uni.

Source : Swiss Re Institute, sigma No 3/2023. Tous droits réservés.

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 2. Assurance de personnes : assurance vie

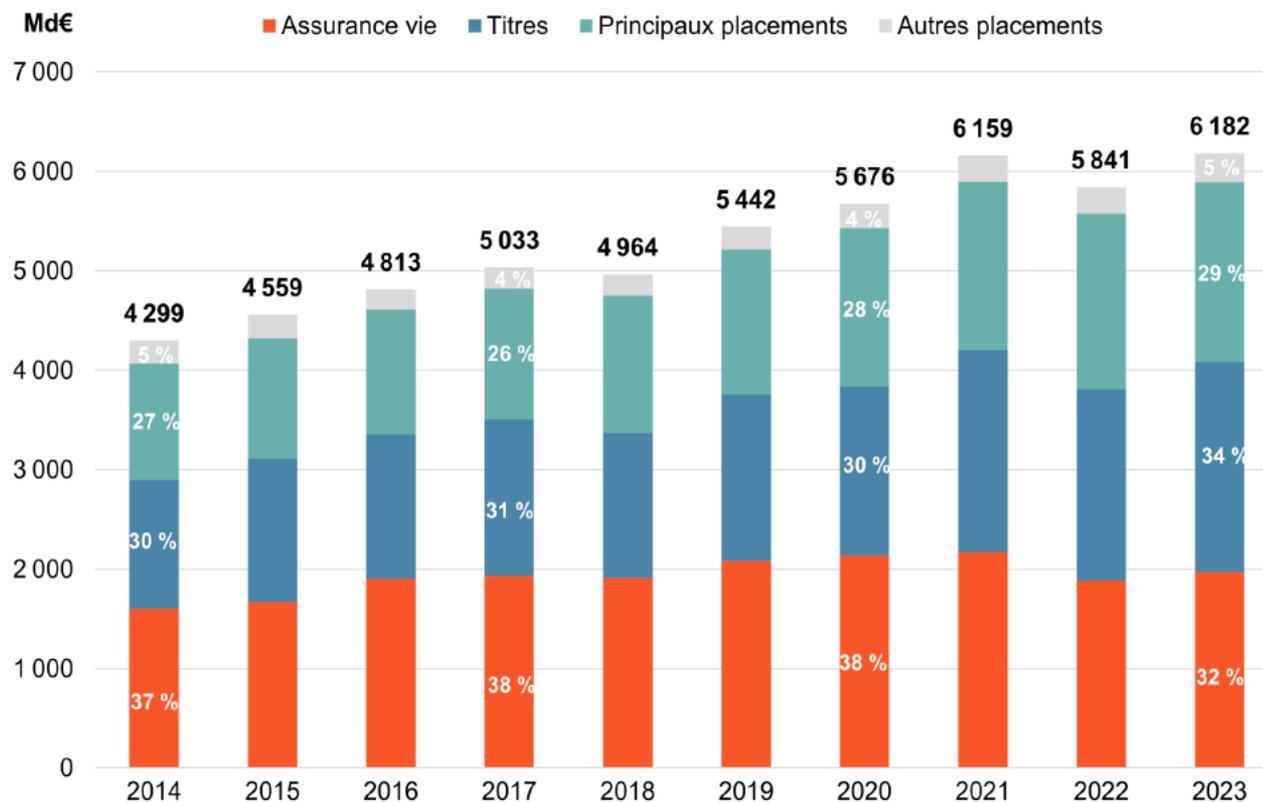
#### ► Un peu d'histoire

- 1653 : création des tontines en France
- 1681 : Colbert interdit l'assurance vie en raison de la spéculation
- 1804 : le Code civil interdit l'assurance vie
- 1818 : Conseil d'Etat rend licite l'assurance vie
- 1905 : première définition d'assurance sur la vie comme contrat dont l'exécution dépend de la vie humaine

## 1. Description de l'assurance : généralités

## 2. Assurance de personnes : assurance vie

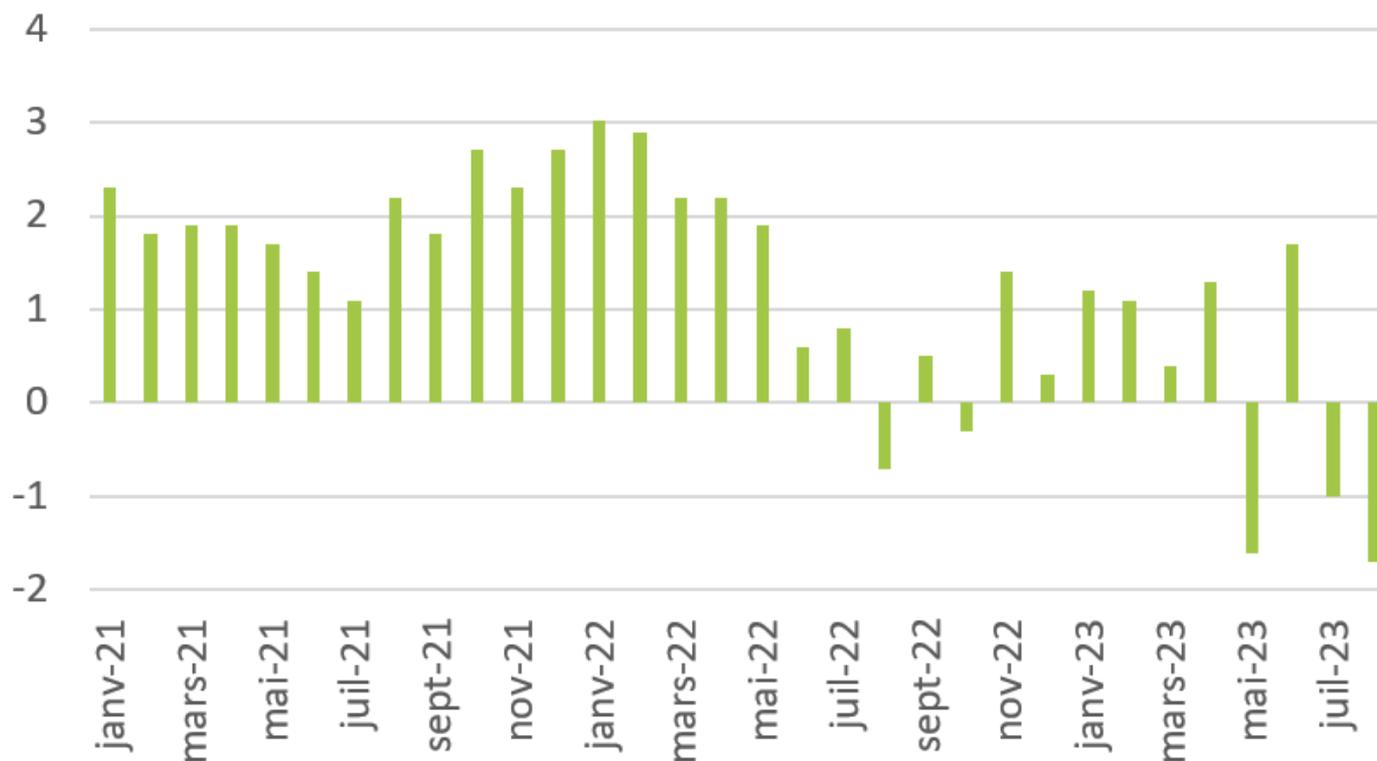
### Encours des placements financiers des ménages



## 1. Description de l'assurance : généralités

### 2. Assurance de personnes : assurance vie

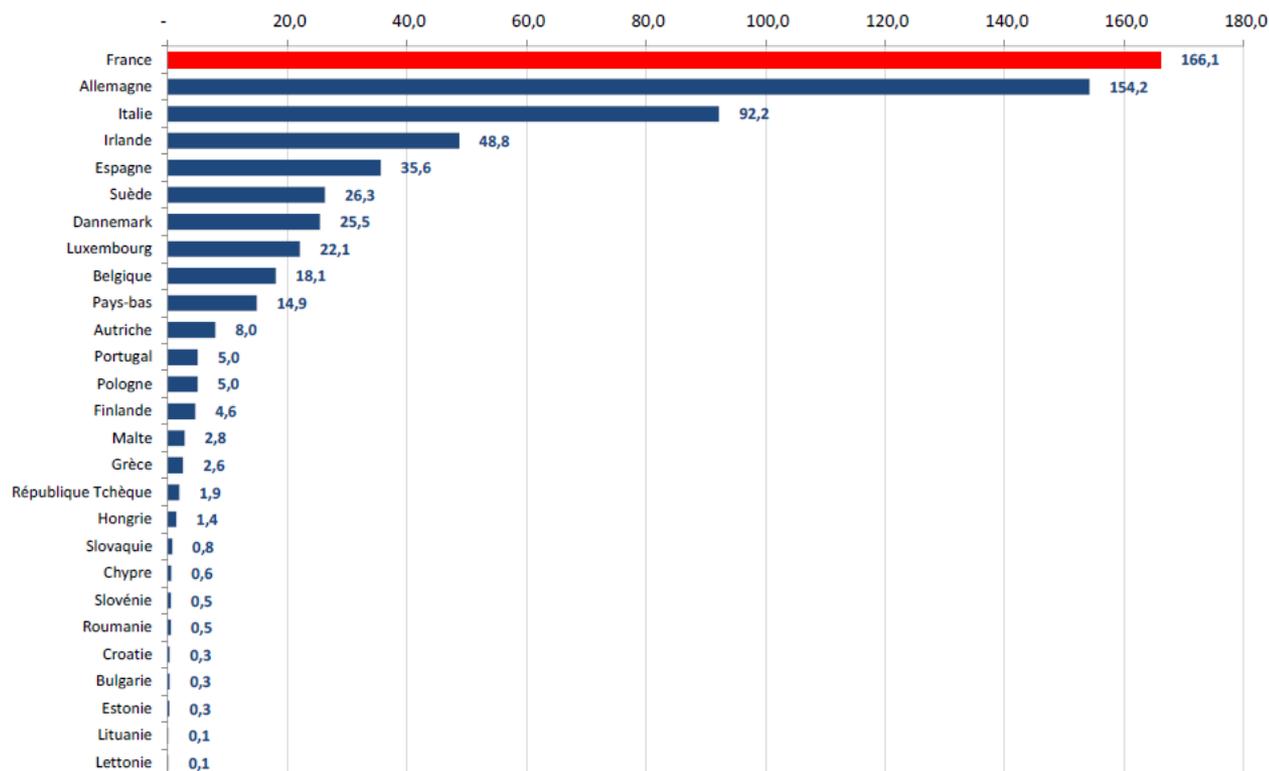
- Évolution mensuelle de la collecte nette (euros + unités de compte, en milliards d'euros) *Source : France Assureurs*



## 1. Description de l'assurance : généralités

## 2. Assurance de personnes : assurance vie

Graphique 12.15 : Primes vie acquises brutes par pays de l'UE en 2023 en milliards d'euros

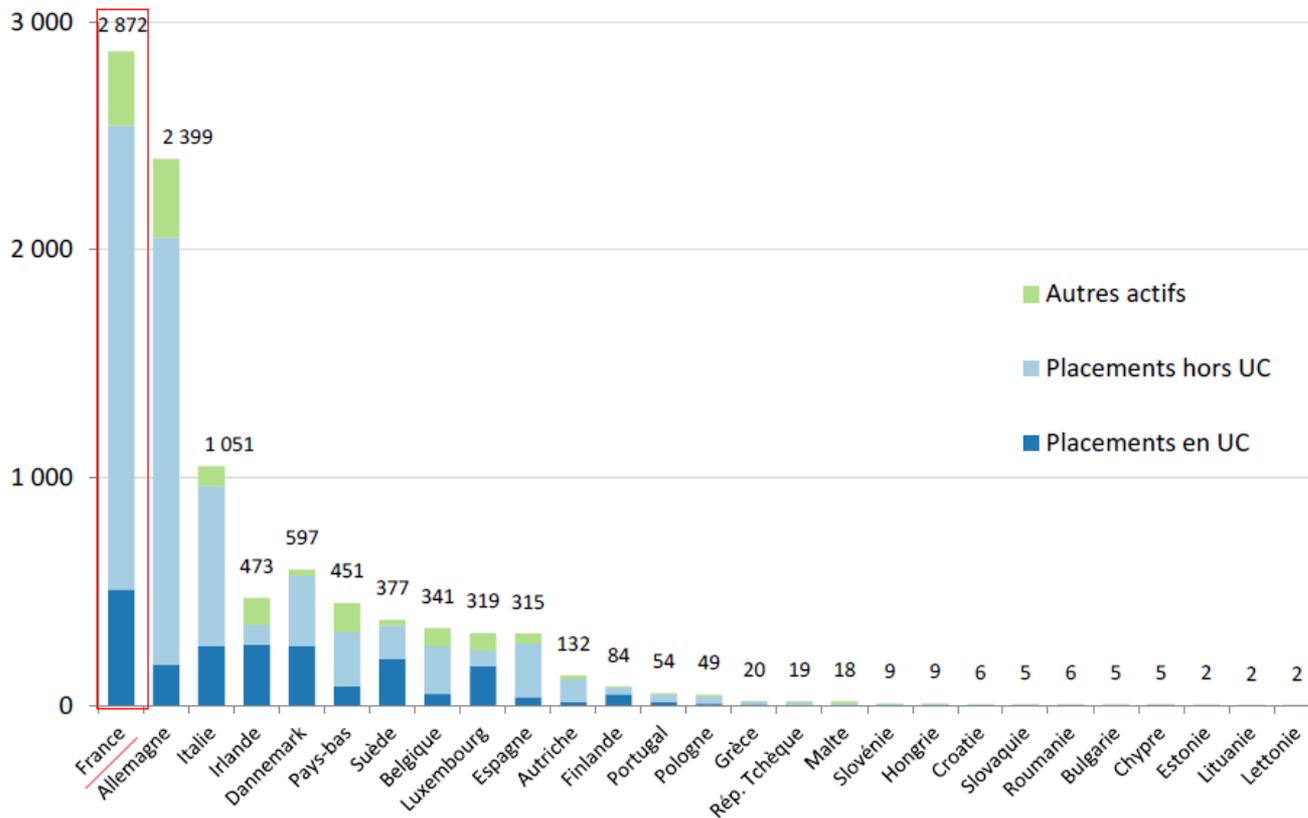


Source : EIOPA et ACPR.

## 1. Description de l'assurance : généralités

## 2. Assurance de personnes : assurances vie

Graphique 10.13 : Actif prudentiel total des assureurs des pays membres de l'Union Européenne en 2023 en milliards d'euros



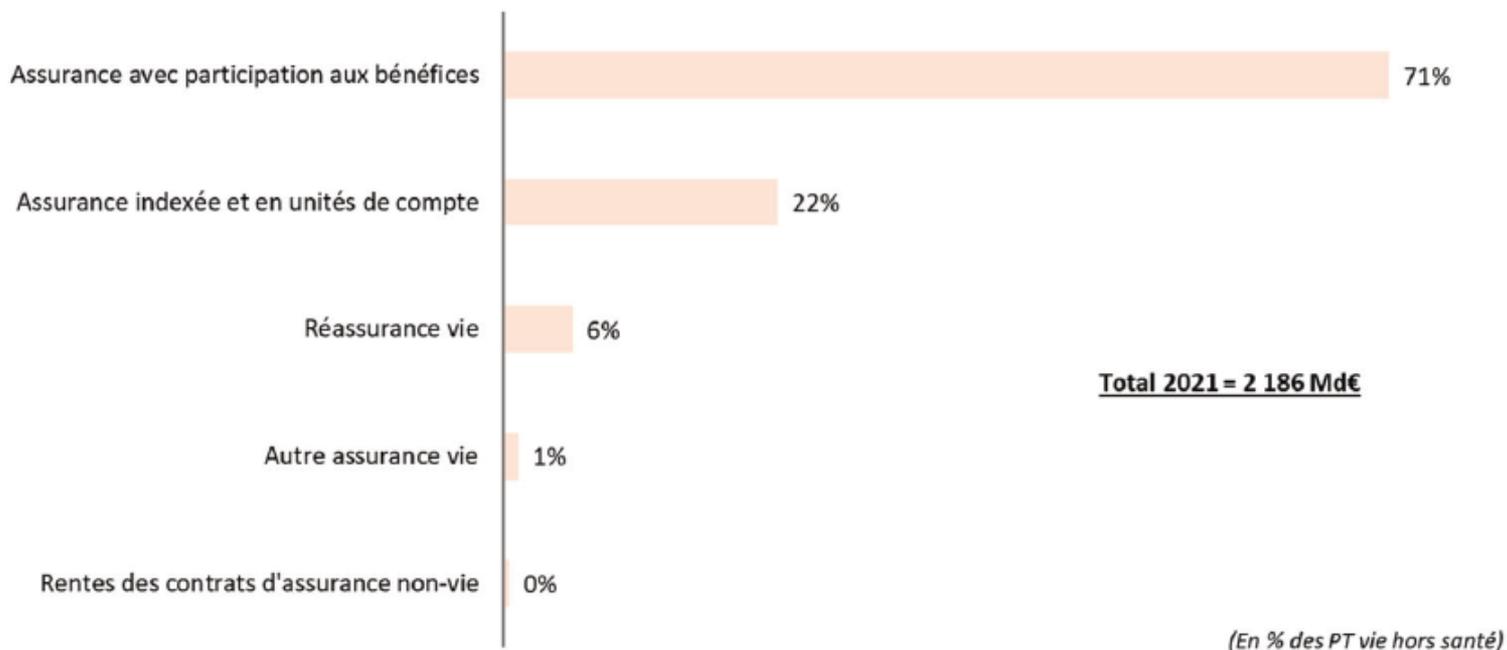
Population : Organismes soumis aux exigences des remises annuelles EIOPA.

Source : EIOPA.

## 1. Description de l'assurance : généralités

## 2. Assurance de personnes : assurance vie

**Graphique 2.9.11 Provisions techniques vie hors santé ventilées par ligne d'activité**



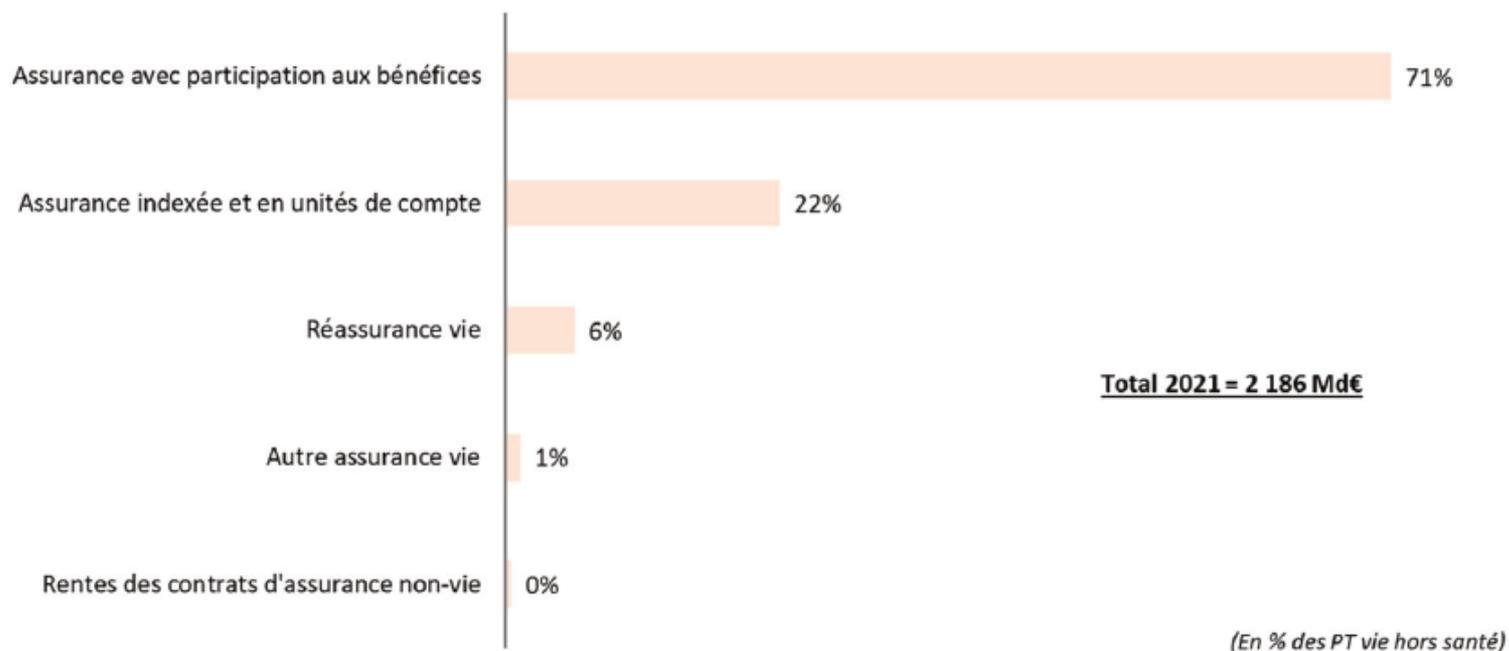
Population : Ensemble des organismes S2.

Source : ACPR.

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 2. Assurance de personnes : assurance vie

**Graphique 2.9.11 Provisions techniques vie hors santé ventilées par ligne d'activité**



Population : Ensemble des organismes S2.

Source : ACPR.

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 2. Assurance de personnes : assurance vie

#### ▶ Contrats en cas de vie

- Contrats individuels ou collectifs (souscrits par une entreprise ou une association)
- Permettent la constitution de droits différés exprimés sous forme de **capital** ou de **rente**, en cas de vie au terme du contrat
- Reposent sur une **capitalisation viagère et financière** des primes versées

#### ▶ Contrats en cas de décès

- Contrats individuels ou collectifs (souscrits par une entreprise ou une association), ils sont parfois souscrits à l'occasion d'un emprunt
- Garantissent le versement d'un **capital** ou d'une **rente** à un bénéficiaire désigné, en cas de décès avant le terme du contrat, quelle qu'en soit la cause

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 2. Assurance de personnes : assurance vie

#### ► Différents types de supports

	Contrat euro	Contrat en unités de compte (UC)	Contrats mixtes
Description	Les montants des garanties et des primes sont exprimés en euros	Le montant des garanties est exprimé en unité d'investissement, les <b>unités de compte</b> , qui peuvent être un nombre de parts dans un OPCVM, des parts de SCI, <i>etc.</i>	Le montant des garanties fait référence à un ou plusieurs supports en UC et un support en euro
Garantie de l'assureur	Le nombre d'euros	Le nombre d'UC	Le nombre d'euro pour la part du contrat en euro et le nombre d'UC pour la part du contrat en UC
Porteur du risque d'exposition aux marchés financiers	L'assureur	L'assuré	Les deux

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 2. Assurance de personnes : assurance vie

#### ► Évolution récente

Graphique 9 : Flux nets de placements

*En milliards d'euros, 12 mois glissants*

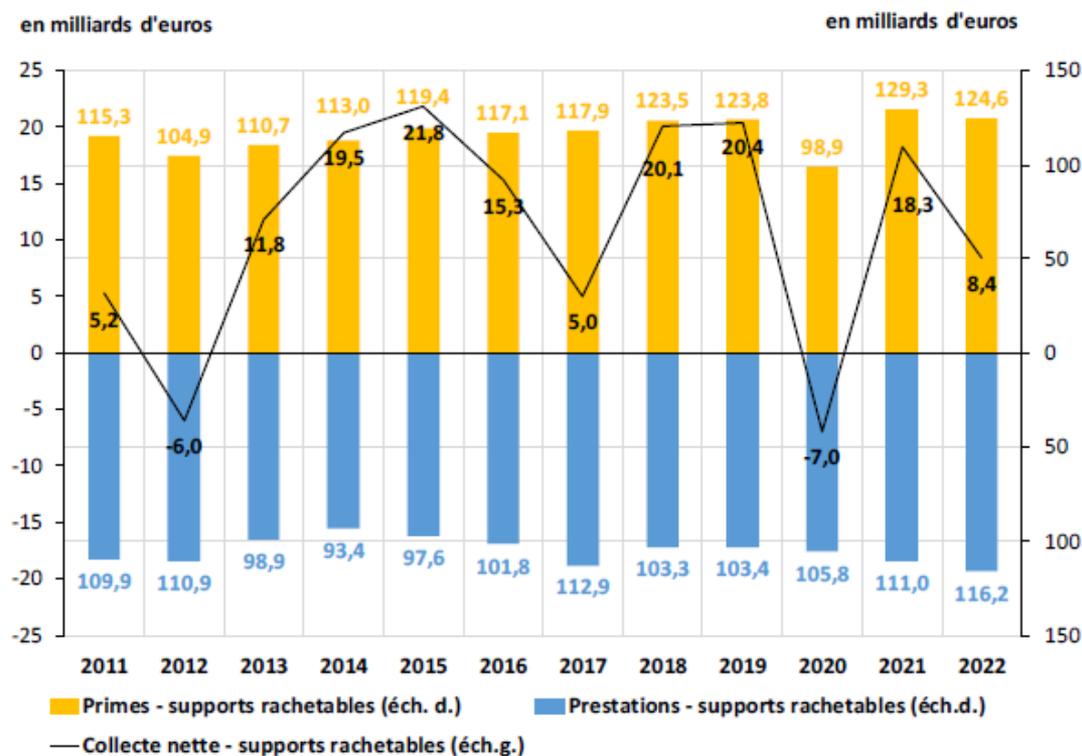


Source : ACPR

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 2. Assurance de personnes : assurance vie

Graphique 2 : Primes, prestations et collecte nette sur l'ensemble des supports rachetables



## Agenda

1. Description de l'assurance : généralités
  1. Cadre réglementaire, types d'organismes d'assurance et acteurs
  2. Assurance de personnes
  3. Assurance dommages
2. Tarification d'un risque : les principes
3. Introduction à l'environnement prudentiel

## 1 . Description de l'assurance : généralités

### 3. Assurance dommages

► L'assurance dommages et plus généralement l'assurance "non vie" porte sur des contrats dont les garanties dépendent d'événements aléatoires non liés à la vie humaine

- Les contrats en assurance non vie couvrent
- Des dommages corporels
  - Des biens
  - De la responsabilité

## 1 . Description de l'assurance : généralités

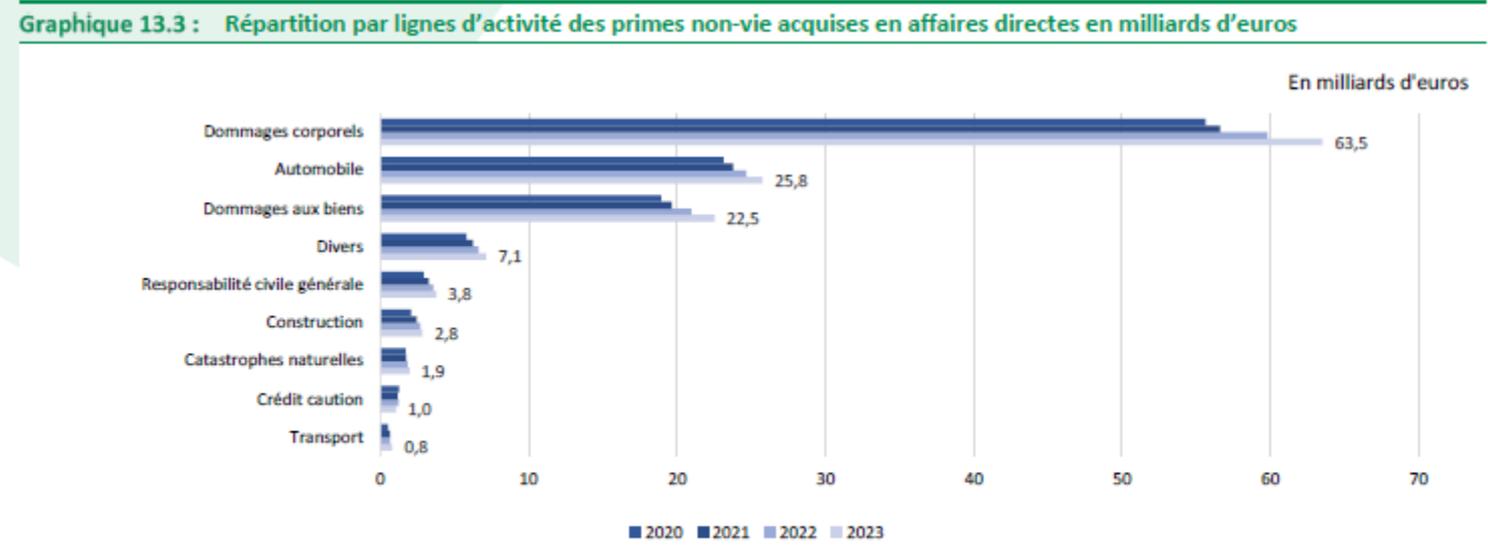
### 3. Assurance dommages

#### ▶ Trois grandes catégories

- Assurance des choses ou des biens
  - Prend en charge les coûts des réparations, remise en état
  - Garantit la valeur d'usage
  - Ex: automobile, transports, construction, dommages aux biens, cat nat,...
- Assurance de responsabilité
  - Couvre les dommages matériels et immatériels causés aux tiers
  - Ex : responsabilité civile générale
- Assurances de revenus ou de personnes
  - Garanti à la personne sa remise en conditions totale ou partielle dans la situation d'avant sinistre
  - Ex: incapacité-invalidité, crédit

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 3. Assurance dommages 2023 (acpr 2024)

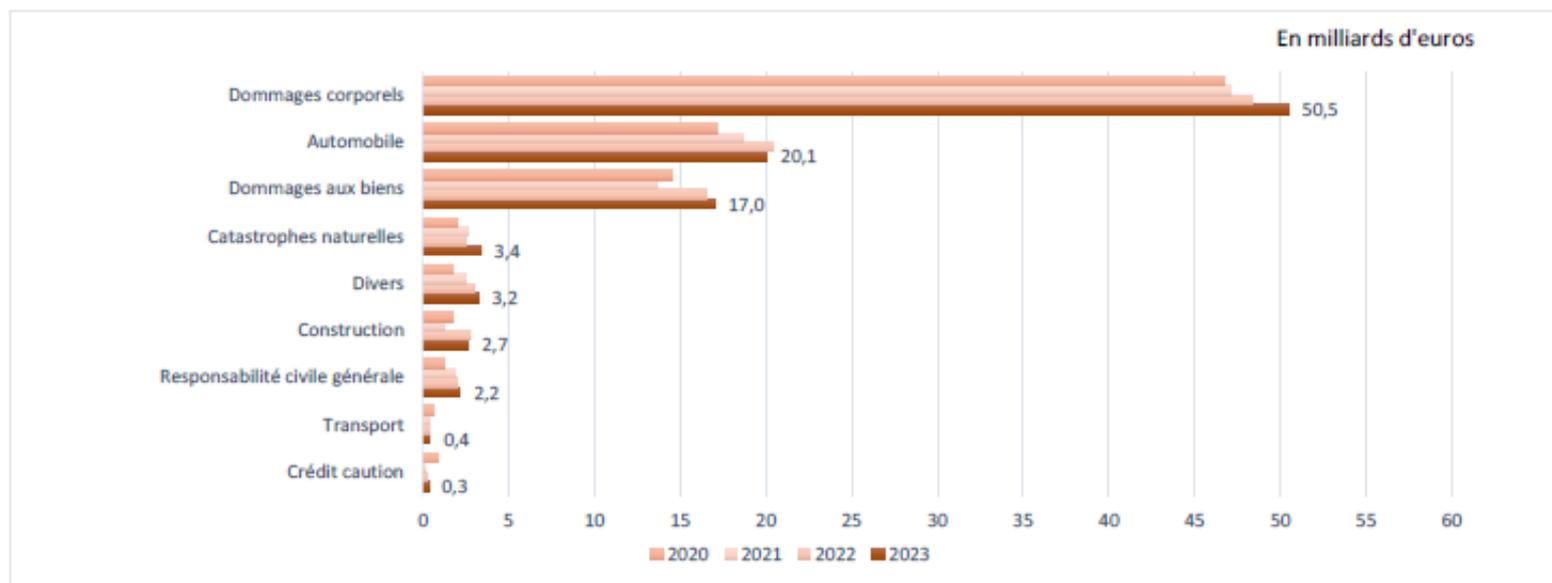


Population : Ensemble des organismes soumis aux exigences des remises comptables françaises.  
 Source : ACPR.

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 3. Assurance dommages 2023 (ACPR 2024)

Graphique 13.4 : Répartition par lignes d'activité des sinistres non-vie en affaires directes en milliards d'euros



Population : Ensemble des organismes soumis aux exigences des remises comptables françaises.

Source : ACPR.

## 1 . Description de l'assurance : généralités

### 3. Assurance dommages

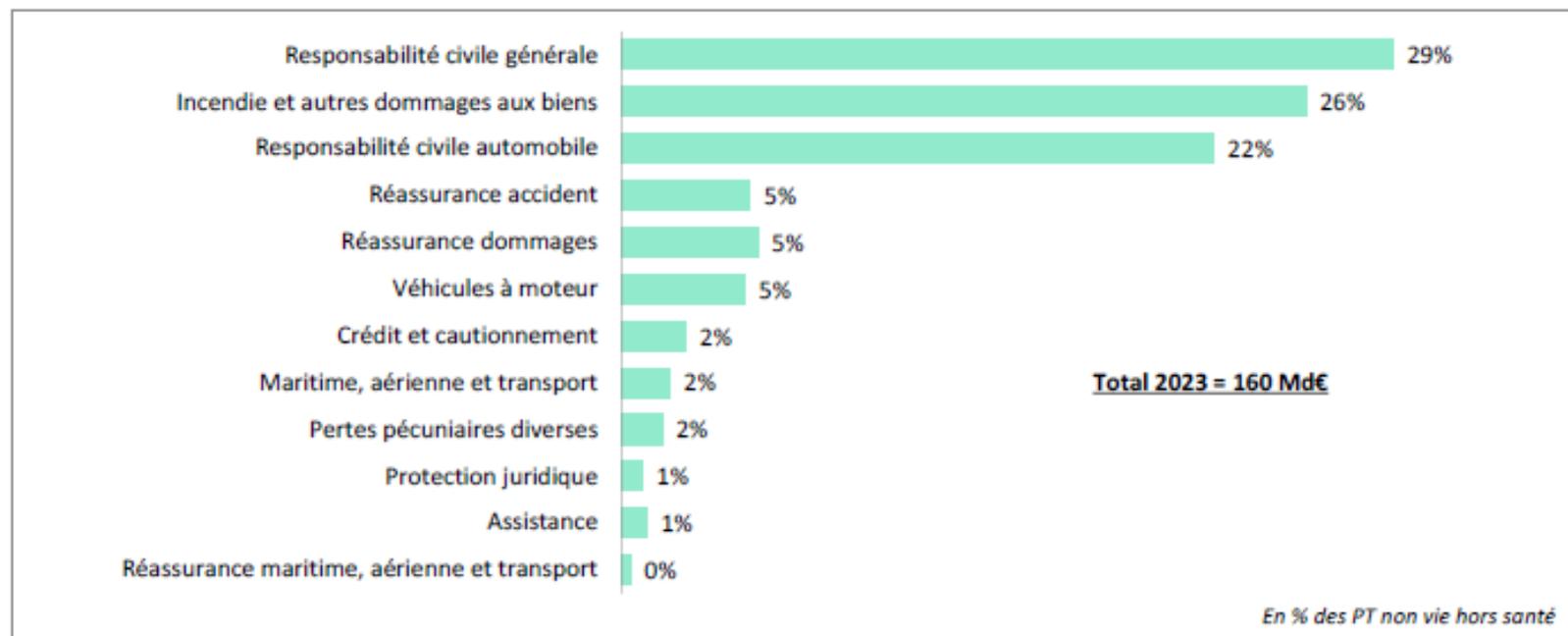
► En pratique la plupart des contrats en assurance non vie comportent des garanties relevant de plusieurs branches

- Corps de véhicules terrestres à moteur
- Responsabilité civile véhicules terrestres à moteur
- Protection juridique
- Accident (assurance de personnes)

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 3. Assurance dommages 2023 (acpr 2024)

**Graphique 10.11 : Provisions techniques prudentielles non-vie hors santé ventilées par ligne d'activité**



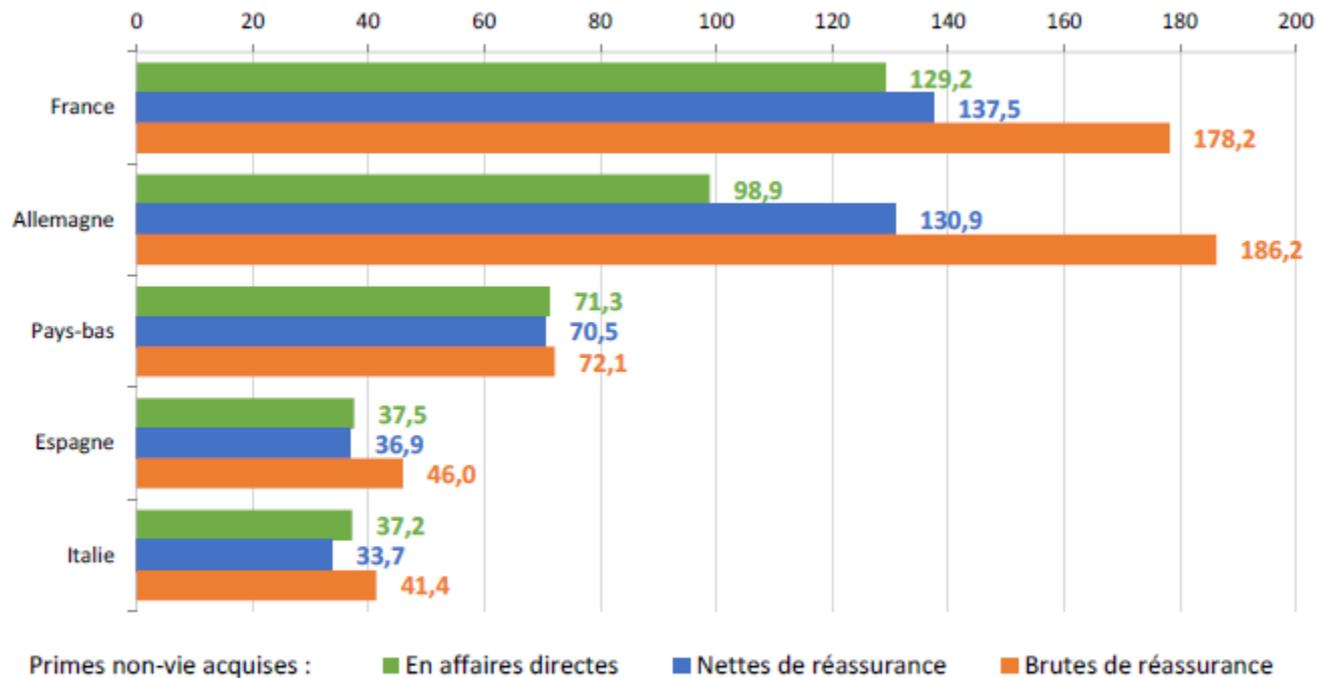
Population : Organismes soumis aux exigences des remises annuelles Solvabilité II.

Source : ACPR.

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 3. Assurance dommages 2023 (ACPR 2024)

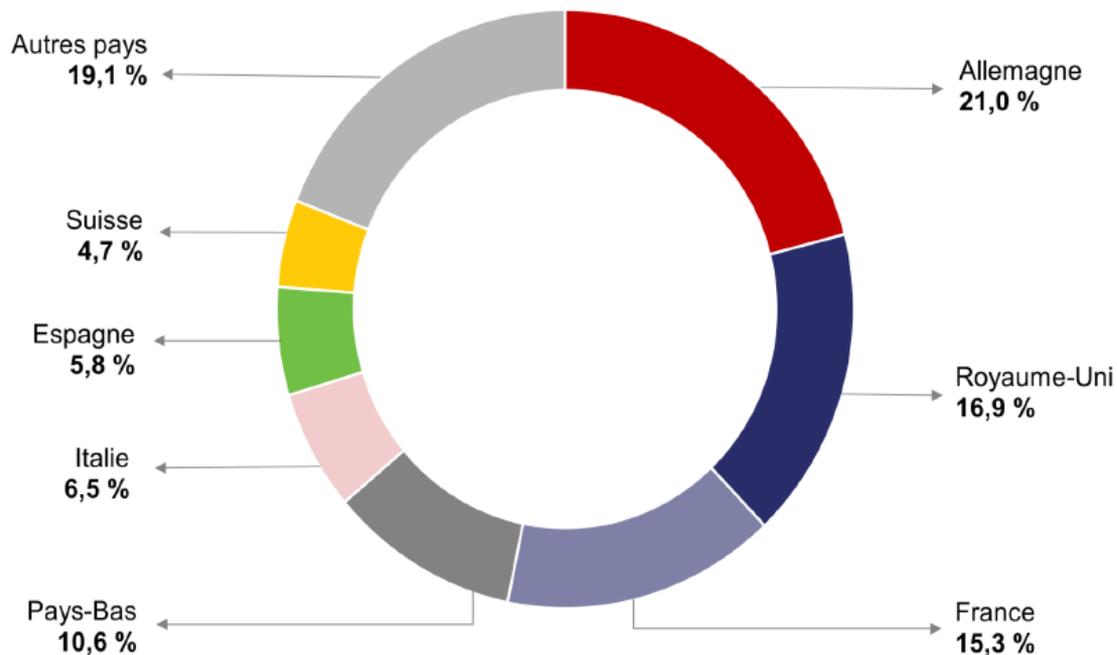
Graphique 13.13 : Primes non-vie des assureurs des principaux pays européens en 2023 en milliards d'euros



Source : EIOPA et ACPR.

## 1. Description de l'assurance : généralités

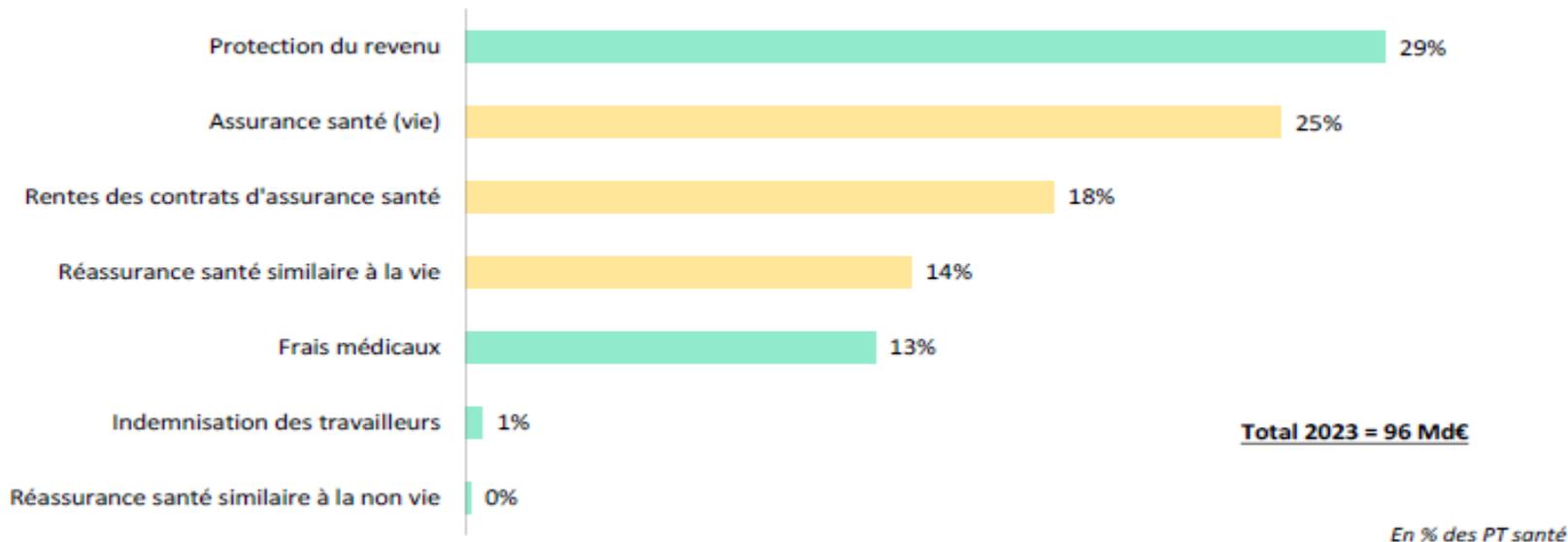
3. Assurance dommages : Ventilation des cotisations d'assurance non-vie (source SwissRe : UE. Suisse. UK 2022)  
**679,1 Md\$ en 2022**



## 1. Description de l'assurance : généralités

### ► Assurance non vie : prévoyance 2023

**Graphique 10.12 : Provisions techniques prudentielles santé ventilées par ligne d'activité en 2023**



Population : Organismes soumis aux exigences des remises annuelles Solvabilité II.

Source : ACPR.

## 1. Description de l'assurance : généralités

### 3. Assurance dommages

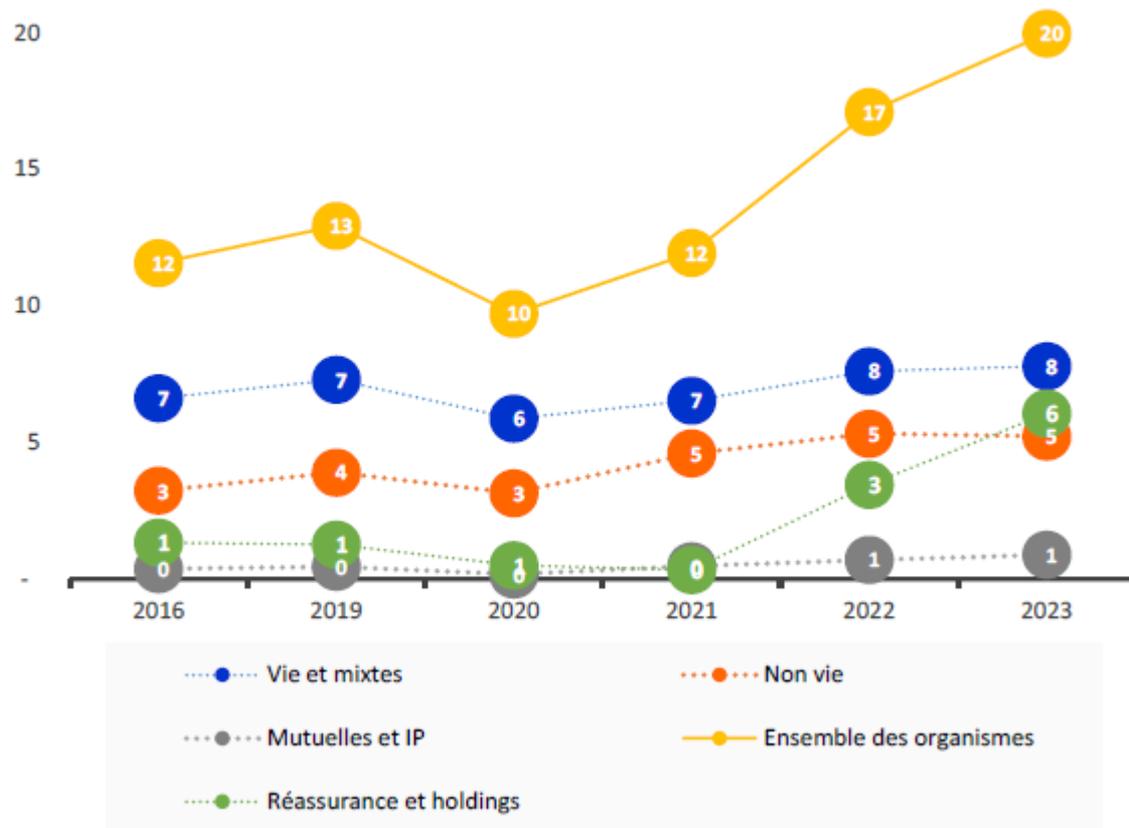
#### ▶ Exemples de produits

- Assurances obligatoires
  - Automobile responsabilité au tiers
  - Multirisque habitation, responsabilité au tiers (en cas d'appartement)
  - ...
- Assurance non obligatoires
  - Incendie
  - Perte d'exploitation
  - Responsabilité civile professionnelle
  - ....

## 1. Description de l'assurance : généralités CONCLUSION

Graphique 14.2 : Évolution du résultat net du secteur de l'assurance en milliards d'euros

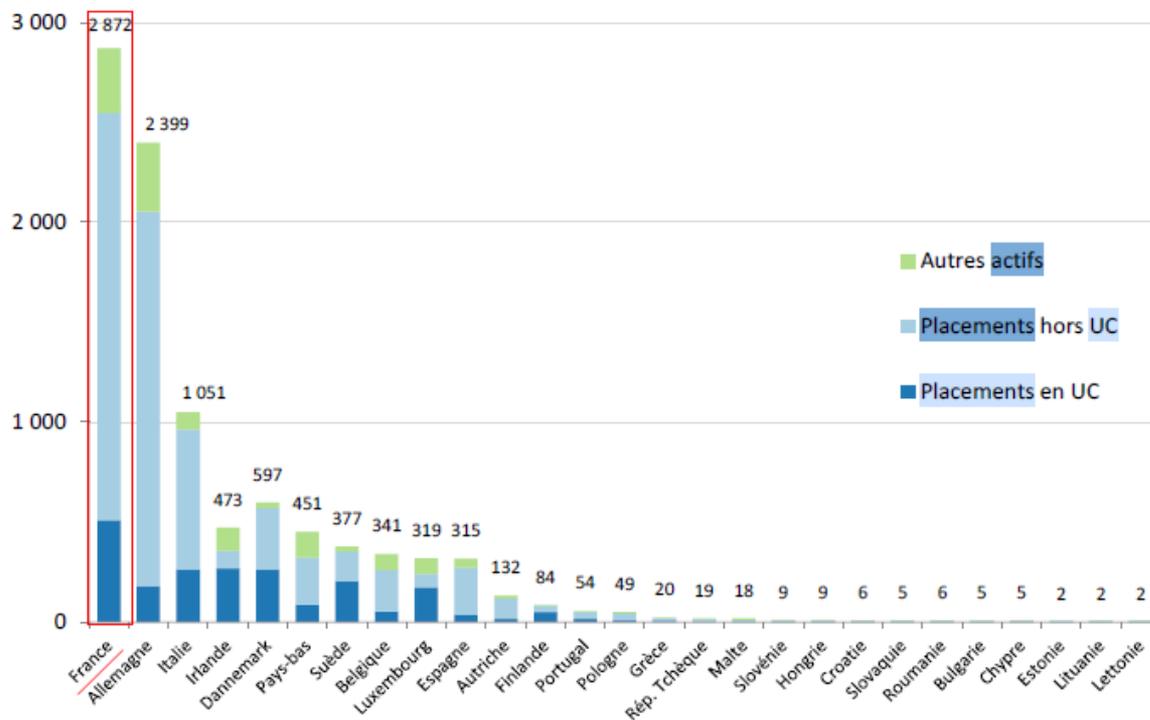
### ► Rentabilité France<sup>25</sup>



## 1. Description de l'assurance : généralités CONCLUSION

### ► Europe actif des assureurs

Graphique 10.13 : Actif prudentiel total des assureurs des pays membres de l'Union Européenne en 2023 en milliards d'euros

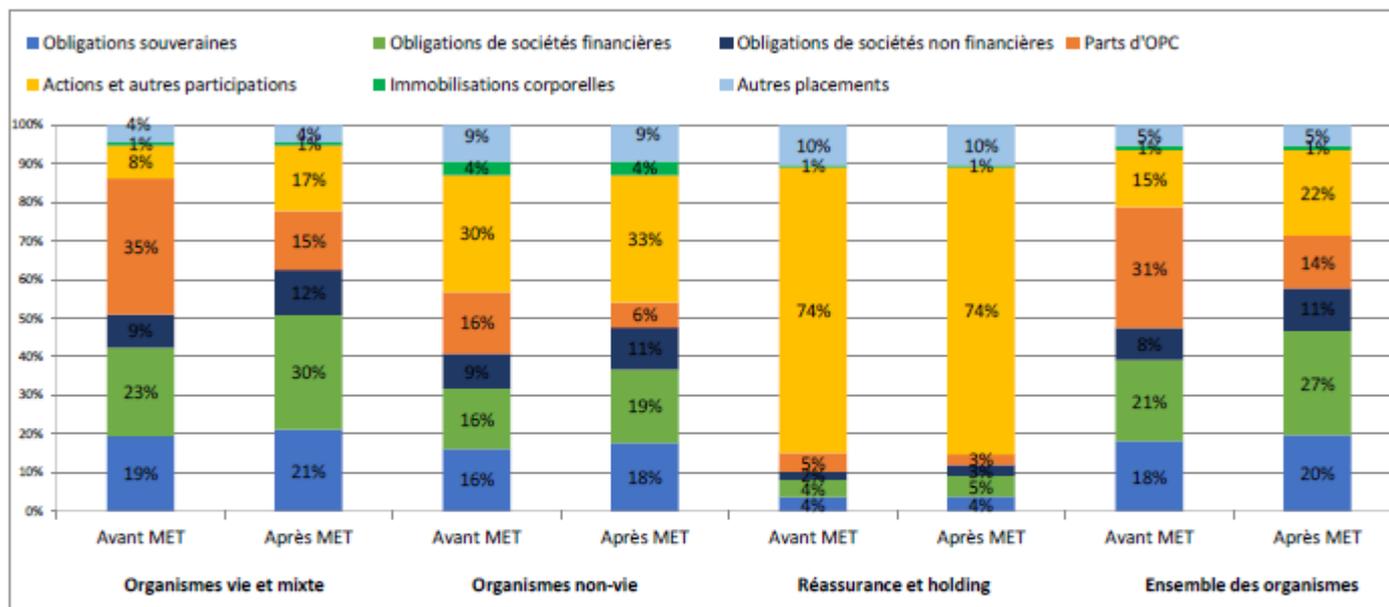


Population : Organismes soumis aux exigences des remises annuelles EIOPA.  
Source : EIOPA.

## 1 . Description de l'assurance : généralités

### Assurance les placements

Graphique 10.2 : Placements avant et après mise en transparence (MET) en 2023



Note : Dans ce graphique, les ventilations sont calculées par rapport au total des placements titres, y compris les placements en UC et les immobilisations corporelles. La trésorerie et les dépôts ainsi que les autres actifs du tableau 10.4 ne sont pas inclus dans ce graphique et les détentions d'entreprises liées (Tableau 10.4) sont assimilées aux actions et autres participations ici. Les parts d'OPC après MET correspondent à des parts d'OPC pour lesquels la MET n'a pu être réalisée et correspondent donc à des placements dans les autres catégories mentionnées.

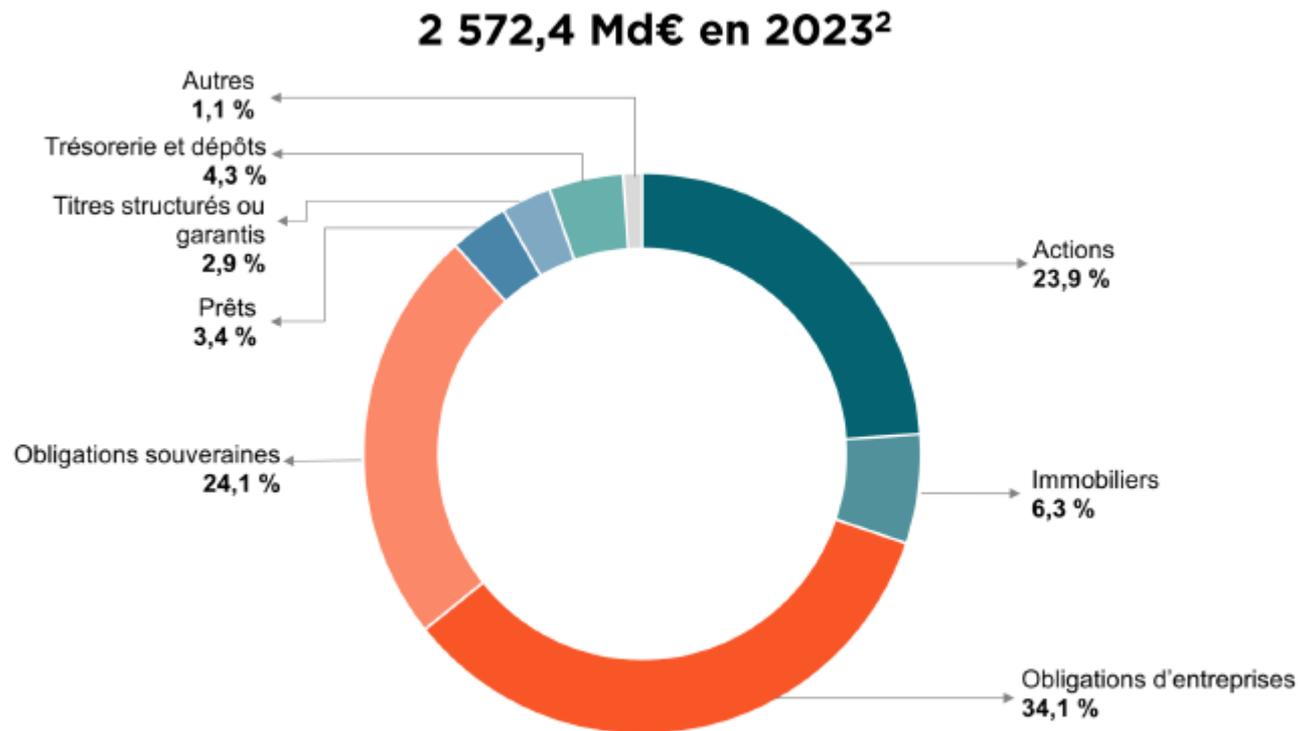
Population : Organismes soumis aux exigences des remises annuelles Solvabilité II.

Source : ACPR.

## 1 . Description de l'assurance : généralités

### Placements par type d'actifs<sup>1</sup>

## Assurance les placements

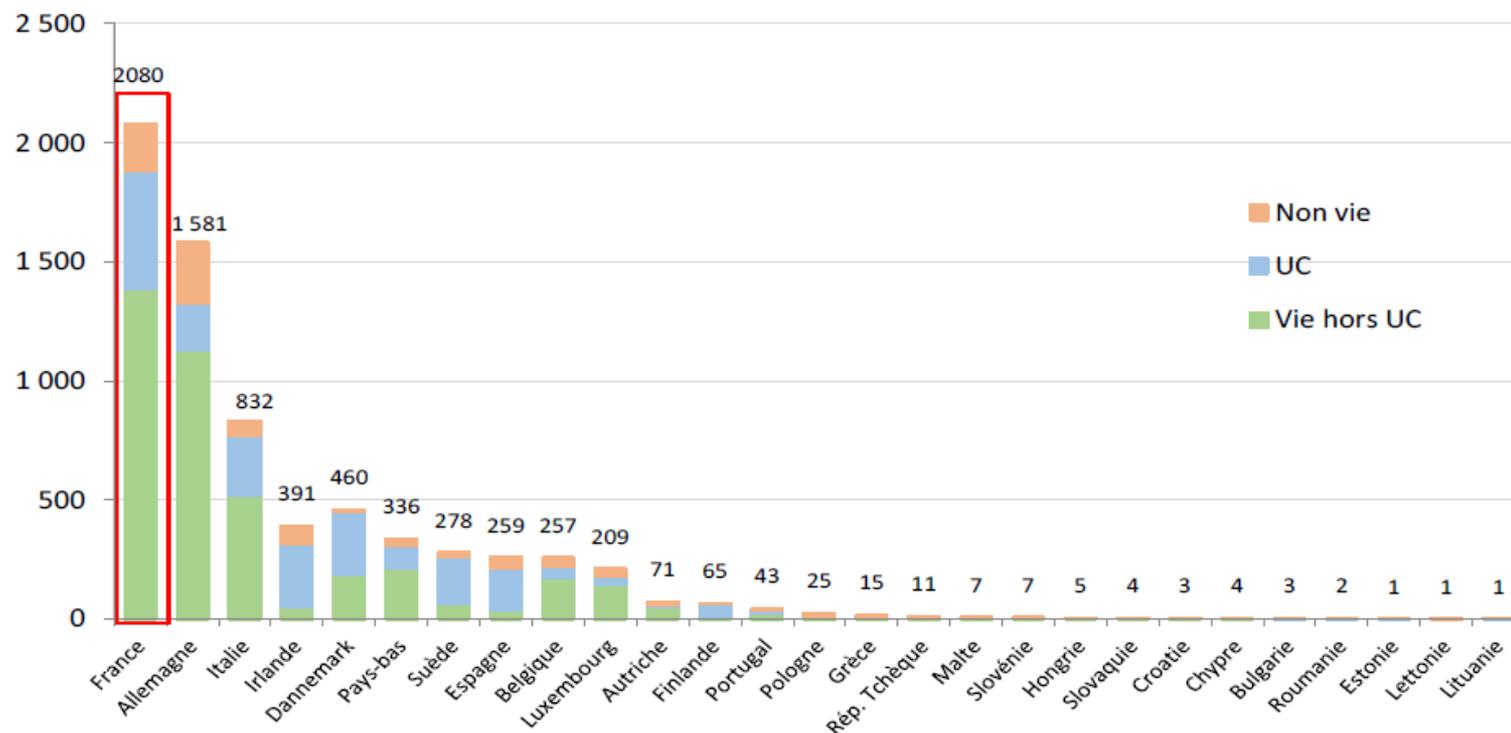


1. Ventilation après mise en transparence des OPC.  
2. Valeur de marché en normes comptables françaises.

## 1 . Description de l'assurance : généralités

### ► Les provisions

Graphique 10.14 : Provisions techniques prudentielles des pays membres de l'Union Européenne en 2023 en milliards d'euros



Population : Organismes soumis aux exigences des remises annuelles EIOPA

Source : EIOPA.

## Conclusion cours 1

- ▶ L'assureur se présente comme un tiers de confiance pour
  - L'accès aux biens fondamentaux
  - Service de protection financière contre un événement dont les deux parties souhaitent qu'il ne se produise pas

## conclusion

► Merci

Autres questions ?



# Environnement prudentiel de l'assurance ma1 – Finance – Université Paris Nanterre

**cours 2**

## **Tarification d'un risque les principes**

Isabelle Praud-Lion ©

**2024-2025**

## Agenda

1. Description de l'assurance : généralités
2. Tarification d'un risque : les principes
3. Introduction à l'environnement prudentiel

## Agenda

1. Description de l'assurance : généralités
2. Tarification d'un risque : les principes

### 1. Introduction

2. Principes de tarification en assurance
3. Aspects techniques

### 3. Introduction à l'environnement prudentiel

## 2. Tarification d'un risque les principes

### 1. Introduction

- ▶ **Le risque et sa couverture financière contractuelle**
  - Il y a risque dès lors que l'individu (ou l'entité) n'est pas en mesure de prévoir avec certitude l'état futur de son patrimoine
  - L'assurance s'occupe du transfert des conséquences économiques qui pèsent sur les individus
  - La raison de l'assurance est la risquophobie: sans aversion par rapport au risque il n'y a pas d'assurance
  
- ▶ **Plusieurs méthodes sont utilisées pour gérer la couverture financière des risques**

## 2. Tarification d'un risque les principes

### 1. Introduction

#### ► Méthodes

#### 1. **Précaution et auto-assurance**

#### 2. **Mutualisation des risques**

- Technique fondamentale à la base de l'assurance
- **Dispersion et indépendance** des aléas sont les deux propriétés à la base de cette technique
- Cette technique est basée sur une aggrégation des risques

#### 3. **Partage des risques**

- Cette technique est basée sur la division des risques
- Répartition de la couverture des risques (la charge des sinistres) entre plusieurs agents ou un grand nombre d'agents

#### 4. **Transfert de risques entre agents**

- L'assuré transfère à la compagnie d'assurance
- L'assureur transfère vers le réassureur
- Un contrat de travail transfère une partie du risque vers l'employé (conditions)

## 2. Tarification d'un risque les principes

### 1. Introduction

#### ▶ Véhicules de financement des risques

1. **Famille** (historique)

2. **Marchés financiers**

- Utilisé pour partager les risques

3. **Compagnies d'assurance**

- Société commerciale travaille pour des actionnaires avec des primes fixes
- Mutuelle est la propriété de ses mutualistes (sociétaires) et elle peut ajuster les primes en cours de vie du contrat

4. **Etat**

- C'est de loin l'organisme le plus important par les montants engagés

## 2. Tarification d'un risque les principes

### 1. Introduction

▶ Risques pris en charge par l'assurance non vie

1. Responsabilité (autre que pénale)
2. Biens matériels
3. Personnes (santé et prévoyance)

▶ Certains risques sont inassurables

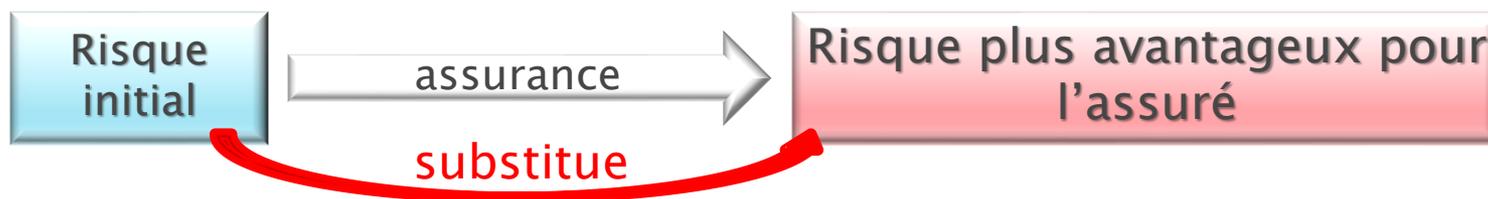
- Sanction pénale

## 2. Tarification d'un risque les principes

### 1. Introduction

#### ► Comment l'assureur gère-t-il les risques qu'il souscrit ?

- Transfert des risques et tarification
  - L'assureur réalise une opération substituant ...
    - un montant déterministe (la prime d'assurance)
    - à ...
    - une perte financière aléatoire (une partie du préjudice subit par l'assuré ou un tiers lésé par lui)
  - En pratique



- L'assuré supporte le risque de défaut de l'assureur

## Agenda

1. Description de l'assurance : généralités
2. Tarification d'un risque : les principes
  - Introduction
  - Principes de tarification en assurance
  - Aspects techniques
3. Introduction à l'environnement prudentiel

## 2. Tarification d'un risque les principes

### 2. Principes de tarification en assurance

Un prospect



Étape 1

Caractériser le prospect  $\Rightarrow$  {famille de risques}



un prospect =  
n risques

Étape 2

Associer un risque à un groupe d'assurés

1 risque  $\in$   
un groupe

Étape 3

Emettre une proposition d'assurance produit et tarification

un groupe  $\Leftrightarrow$   
une tarification

Étape 4

Souscription = règlement de la prime

un prospect  $\Leftrightarrow$  un  
assuré pour un  
risque

homogènes

indépendants

## 2. Tarification d'un risque les principes

### 2. Principes de tarification en assurance

- ▶ Différencier/identifier les risques
- ▶ Agréger des risques pour les mutualiser au sens statistique
  - Familles de risques
    - Indépendants
    - Homogènes
- ▶ Disperser les risques (diversifier)
  - L'assureur sélectionne les risques qu'il souscrit de sorte que leur ensemble forme une loi de distribution qu'il sait piloter

## 2. Tarification d'un risque les principes

### 2. Principes de tarification en assurance

- ▶ Quelle différence entre la gestion des risques en finance et en assurance ?

## 2. Tarification d'un risque les principes

### 2. Principes de tarification en assurance

- ▶ Quelle différence entre la gestion des risques en finance et en assurance ?
  - La finance réplique l'actif qu'elle couvre
  - L'assurance intègre le risque à une communauté
  
- ▶ Convergence des méthodes finance/assurance
  - Risque crédit
  - Titrisation des risques

## 2. Tarification d'un risque les principes

### 2. Principes de tarification en assurance

► Qu'est-ce que la méthode dite de "compensation" en matière de gestion des risques ?

- En finance de marché il existe un acteur : "la chambre de compensation"
  - Que fait la chambre de compensation dans un marché organisé ?

## 2. Tarification d'un risque les principes

### 2. Principes de tarification en assurance

#### ▶ La chambre de compensation

- Est l'acteur intermédiaire qui se substitue aux acteurs défaillants du marché
- Elle gère les risques des instruments financiers négociés sur le marché avec des outils
  - Famille d'instruments
  - Agents
  - Appels de marge
  - Volatilité des actifs
  - Suspension du marché
  - ...

## 2. Tarification d'un risque les principes

### 2. Principes de tarification en assurance

► La chambre de compensation “compense” (moyennant une prime d'assurance) le défaut d'un acheteur/vendeur sur le marché

- Cela ressemble à un principe de mutualisation au sens où les opérations des agents intervenants sur le marché sont considérées
  - Indépendantes
  - Homogènes
- Les résultats aléatoires des opérations sont en nombre suffisant pour appliquer la loi des grands nombres

## 2. Tarification d'un risque les principes

### 2. Principes de tarification en assurance

► Il est impropre d'utiliser en assurance le terme de compensation car

- Absence d'appel de marge
- C'est un principe de solidarité du groupe en face d'un aléa
- Les "bons" risques ne doivent pas compenser les "mauvais" risques, sinon l'assureur fait faillite

► Remarque : le terme est souvent utilisé par les assureurs il reste inapproprié

## Agenda

1. Description de l'assurance : généralités
2. Tarification d'un risque : les principes
  - Introduction
  - Principes de tarification en assurance
  - Aspects techniques
3. Introduction à l'environnement prudentiel

## 2. Tarification d'un risque les principes

### 3. Aspects techniques

- ▶ Que se passe-t-il en cas de faillite de l'assureur ?

## 2. Tarification d'un risque les principes

### 3. Aspects techniques

- ▶ Que se passe-t-il en cas de faillite de l'assureur ?
  - L'assuré n'est pas couvert il perd...
    - Le montant de la prime versée (capital en assurance vie)  
et
    - La garantie promise par l'assureur
  
- ▶ Il est nécessaire pour les assureurs de faire des “provisions pour risques souscrits” : provisions techniques

## 2. Tarification d'un risque les principes

### 3. Aspects techniques

- ▶ D'un point de vue stratégie financière (modèle économique)
- ▶ Comment interpréter un assureur qui ne provisionne pas ?

## 2. Tarification d'un risque les principes

### 3. Aspects techniques

► Si l'assureur ne provisionne pas les risques qu'il souscrit

L'entreprise vend et reçoit l'argent de ses clients

L'entreprise produit et paye pour le risque couvert



## 2. Tarification d'un risque les principes

### 3. Aspects techniques

- ▶ Si l'assureur ne provisionne pas les risques qu'il souscrit
- ▶ Au moment de régler le sinistre, l'assureur prend les liquidités sur les montants reçus des nouveaux contrats souscrits
- ▶ Pyramide de Ponzi
  - Les entrants payent pour les sortants
  
- ▶ C'est le modèle économique de la SS en France

## 2. Tarification d'un risque les principes

### 3. Aspects techniques

#### ▶ Nécessité du provisionnement

- Un assureur fonctionne en capitalisation
- Les primes encaissées au cours d'un exercice doivent permettre de payer les sinistres survenus au cours du même exercice (sauf en assurance vie)
- C'est l'assureur qui couvre le risque qui supporte le coût du sinistre
- Ainsi l'exercice de paiement des sinistres peut différer de celui de l'encaissement des primes (de quelques années)

À tout instant l'assureur doit disposer des provisions suffisantes pour indemniser intégralement les sinistres (à supposer que la souscription s'arrête à cet instant)

## 2. Tarification d'un risque les principes

### 3. Aspects techniques

#### ▶ L'actif

- Capital souscrit non appelé
- Placements
- Part des réassureurs dans les provisions techniques
- Créances
- Autres actifs
- Comptes de régularisation

#### ▶ Le passif

- Capitaux propres
- Passifs subordonnés
- Provisions techniques
- Provisions pour risques et charges
- Dettes et dépôts reçus des cessionnaires
- Autres dettes
- Comptes de régularisation (amortissements des obligations,...)

## 2. Tarification d'un risque les principes

### 3. Aspects techniques

- ▶ Il existe différentes provisions techniques
  - Provisions pour prime non acquise
    - Les primes sont acquises à l'exercice de couverture
    - Un assuré s'acquitte de la prime annuelle le 1<sup>er</sup> décembre 2023 seule 1/12 de la prime est acquise en 2023
  - Provisions pour risques en cours
    - Sert à l'assureur à se prémunier contre le risque du modèle (sous-évaluation du risque)
  - Provision pour sinistres à payer
    - Il s'agit des sinistres survenus non encore payés par l'assureur

## conclusion

- ▶ Savoir bien tarifer un risque est l'essentiel de la valeur ajoutée de l'assureur
- ▶ La qualité des informations est donc majeure

## conclusion

► Merci

Autres questions ?



# Environnement prudentiel de l'assurance ma1 – Finance – Université Paris Nanterre

## cours 3

# Introduction à l'environnement prudentiel

Isabelle Praud-Lion ©

2024-2025

## Agenda

1. Description de l'assurance : généralités
2. Tarification d'un risque : les principes
3. Introduction à l'environnement prudentiel

## Agenda

1. Description de l'assurance : généralités
2. Tarification d'un risque : les principes
3. Introduction à l'environnement prudentiel
  - Régulateur et autorité de contrôle
  - Solvabilité 2
  - Stabilité financière

## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

### Régulateur et autorité de contrôle

#### ▶ De façon générale

- Le régulateur *établit le règlement et la loi*
- L'**autorité de contrôle** *supervise* les secteurs bancaires et d'assurance pour veiller « à la préservation de la stabilité du système financier et à la protection des clients »

#### ▶ Le choix du régulateur est de faire converger la régulation et supervision des deux secteurs bancaire et d'assurance

#### ▶ Néanmoins les deux secteurs ne sont pas identiques et il y a deux principales directives

- En banque Bâle IV
- En assurance Solvabilité 2

## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

### Régulateur et autorité de contrôle

► En France l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) est adossée à la Banque de France

<https://acpr.banque-france.fr/>

Annexe : présentation de l'APCR

### ► Au niveau européen en zone Euro

- En 2014 et 2015, dans la zone Euro la mise en place de l'Union bancaire se centre sur un *Mécanisme de supervision et de résolution* unique
- L'autorité européenne des assurances et fonds de pensions promeut l'harmonisation de la réglementation européenne

## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

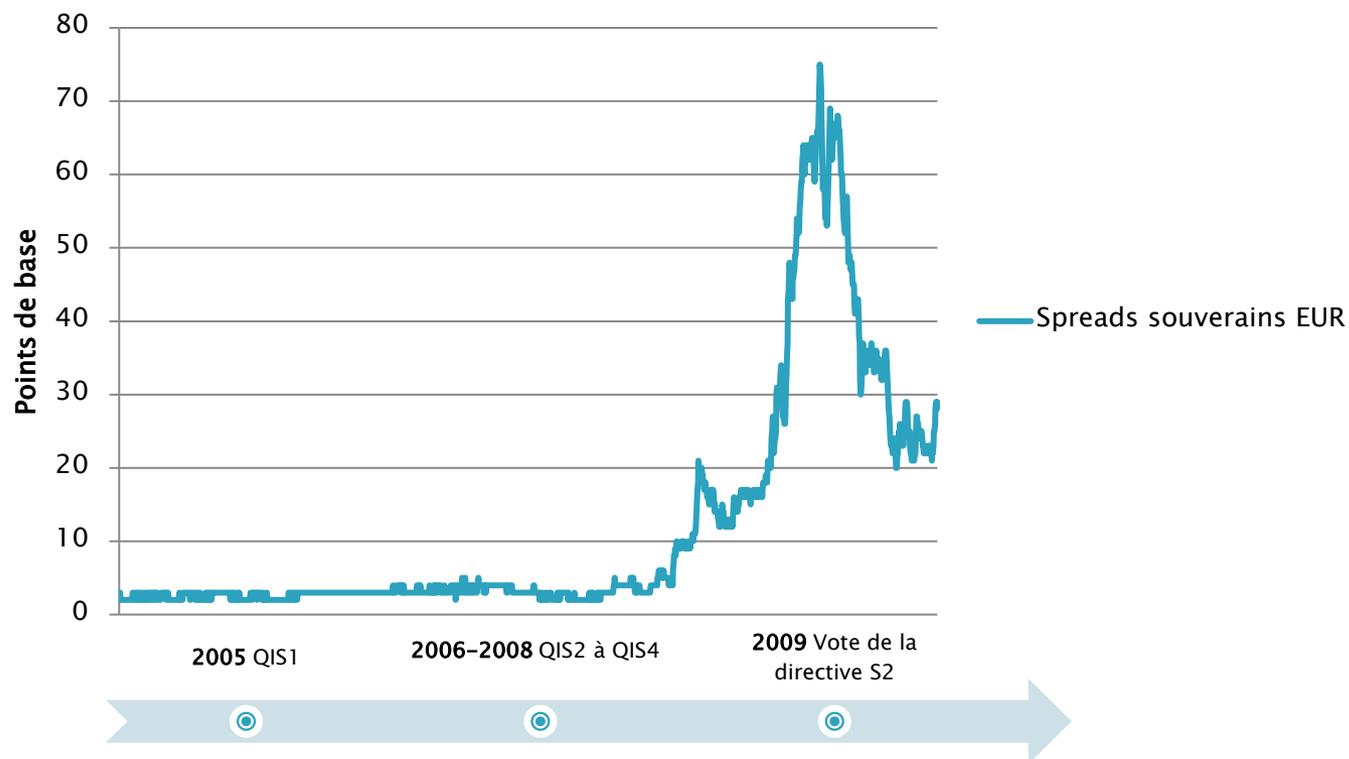
### Régulateur et autorité de contrôle

- ▶ Chronologie de la réforme
  - 25 novembre 2009 : Adoption de la Directive Solvabilité II
  - 1<sup>er</sup> janvier 2016 : entrée en application du régime Solvabilité II

## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

### Régulateur et autorité de contrôle

- ▶ Origine de la réforme: chronologie des taux



## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

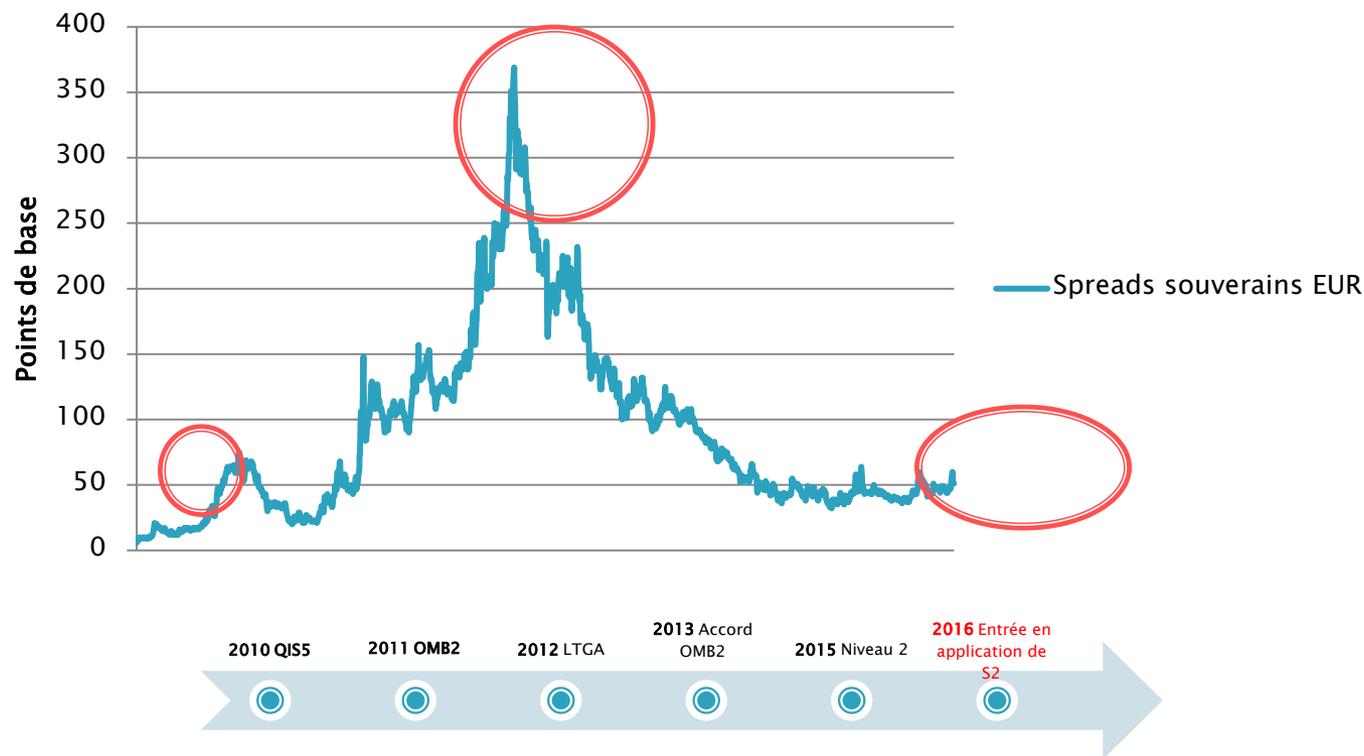
### Régulateur et autorité de contrôle

- ▶ La première version de Solvabilité 2 a été développée dans un contexte économique et financier très favorable
- ▶ La « juste valeur » et le niveau de prudence n'étaient pas fortement contestés

## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

### Régulateur et autorité de contrôle

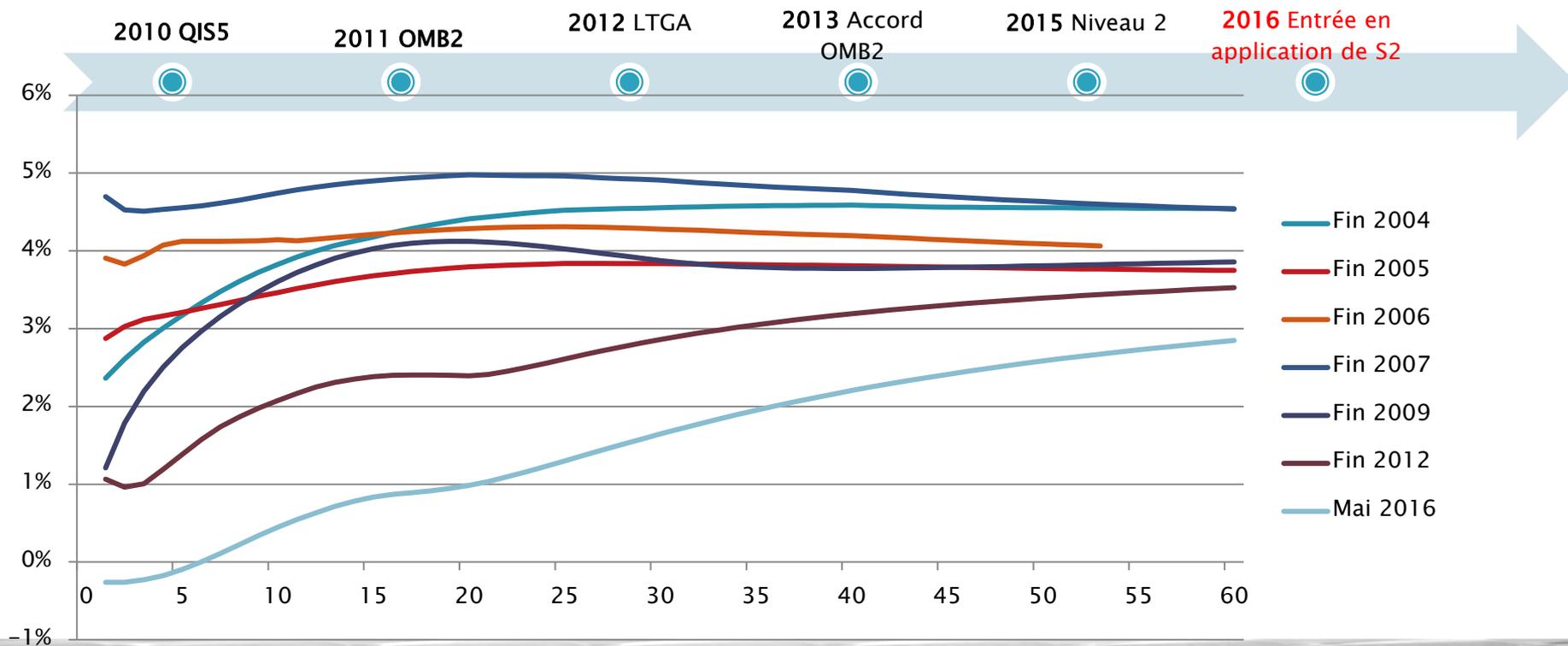
#### ▶ Chronologie de la crise aux taux bas



## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

### Régulateur et autorité de contrôle

#### ► Chronologie de la crise aux taux bas



## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

### Régulateur et autorité de contrôle

- ▶ La crise des dettes souveraines, la crise économique et l'environnement de taux bas ont profondément réorienté Solvabilité 2
- ▶ Contrairement au côté bancaire, la crise a poussé les législateurs à assouplir le niveau de prudence du régime plutôt qu'à le durcir

## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

### Régulateur et autorité de contrôle : objectifs

- ▶ Protéger les assurés
  
- ▶ Uniformiser au niveau européen le système de solvabilité des organismes assureurs
  - Création du marché intérieur de l'assurance
    - les organismes contributifs d'assurance
    - les interventions des autorités de contrôle
      - Refonte de 13 directives
  
- ▶ Faire converger les normes –IFRS 4 et IFRS 17
  - L'objectif d'IFRS 4 est de spécifier l'information financière pour les contrats d'assurance devant être établie par toute entité qui émet de tels contrats (définie dans la présente norme comme un assureur)
  - Ce, jusqu'à ce que l'IASB (autorité émettant les normes comptables internationales) achève la seconde phase de son projet sur les contrats d'assurance

## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

Régulateur et autorité de contrôle: objectifs

### ► Maintenir la **stabilité financière**

- Donner aux autorités les moyens d'identifier les entreprises en risque financier ou organisationnel important

### ► Responsabiliser les organismes assureurs

- Renforcer le contrôle interne
- Encourager le contrôle de tous les risques auxquels sont soumis les organismes assureurs
- Promouvoir l'utilisation des modèles internes pour l'évaluation des besoins en fonds propres

## Agenda

1. Description de l'assurance : généralités
2. Tarification d'un risque : les principes
3. Introduction à l'environnement prudentiel
  - Régulateur et autorité de contrôle
  - Solvabilité 2
  - Stabilité financière

## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

Solvabilité 2 : base juridique de la directive

- ▶ Approche fondée sur les **principes** (principle-based) plutôt que sur les règles (rule-based)
  - Adaptation des exigences de capital et des pratiques de contrôle au profil de risque (risk-based)
  - Vision « économique » du bilan prudentiel
  - Renforcement de la gouvernance et de la gestion des risques
  - Amélioration du contrôle des **groupes** (collèges de superviseurs)
  - Harmonisation européenne des normes et **pratiques de contrôle** (level- playing field)
- ▶ Principe de **proportionnalité**

## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

### Solvabilité 2 : base juridique de la directive

#### Pilier 1

##### Exigences quantitatives

- Éléments de calcul des PT
- Exigence minimale de fonds propres
- Exigence de capital de solvabilité
- Règles d'investissement

Provisions techniques  
MCR et SCR  
Actifs autorisés

#### Pilier 2

##### Exigences qualitatives

- Contrôle interne et dispositif de gestion des risques
- Processus de surveillance prudentielle

Contrôle interne  
Gestion des risques  
Harmonisation des procédures

#### Pilier 3

##### Discipline de marché

- Communication financière
- Transparence

Coordonner les exigences d'information  
Transparence  
Publication et communication

## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

### Solvabilité 2 : architecture de la directive

Contrôle des groupes  
et

**convergence entre les différents secteurs financiers**

Prise en compte de l'environnement groupe de l'entreprise

⇒ contrôle sur base consolidée par un superviseur groupe

(effets de diversification, risques de contagion, transactions intra-groupe)

#### Pilier 1: exigences quantitatives

1. Evaluation « market consistent » des actifs et des passifs (Best Estimate pour les provisions techniques)
2. Deux exigences de capital:
  - le Solvency Capital Requirement (SCR) et
  - le Minimum Capital Requirement (MCR)
3. Possibilité d'utiliser les modèles internes pour le SCR

#### Pilier 2: exigences qualitatives

1. Renforcement de la gouvernance (fonctions clés, « fit and proper »)
2. Renforcement du contrôle interne et de la gestion de risques au sein de l'entreprise + auto-évaluation des besoins de capital (ORSA)
3. Application du « principe de personne prudente » à la place des limitations d'actif actuelles (art. 129 -133)

#### Pilier 3: Reporting prudentiel et information du public

Définition d'états prudentiels communs à l'ensemble des contrôleurs européens  
Mise à la disposition du public d'information afin de renforcer la transparence et la discipline de marché

## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

### Solvabilité 2 : les principes d'architecture

- ▶ Solvabilité 2 offre une vision du groupe intégrant l'ensemble des risques dans un contexte économique et financier
  
- ▶ Les 3 piliers des Solvabilité 2 sont d'égale importance
  - Les exigences relatives au pilier 1 sont contingentes des deux autres piliers d'où les notions de...
    - ... **valorisation en juste valeur**
    - ... **best estimate**

## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

### Solvabilité 2 : une approche économique

Pilier 1

Pilier 2

Pilier 3



## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

### Solvabilité 2 : capital requis en assurance

- ▶ En assurance le capital requis pour exercer est mesuré et contrôlé par le superviseur
  
- ▶ Ce capital est mesuré à travers deux indicateurs
  - Le capital de solvabilité requis (SCR)
  - Le capital minimum requis (MCR)
  
- ▶ Les sanctions vont jusqu'au retrait de l'agrément d'exercer

## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

Solvabilité 2 : capital une approche économique du bilan

► **SCR (Solvency capital requirement)**

- Il s'agit du montant de Capital cible requis
- *Le SCR correspond au montant de fonds propres estimé comme nécessaire pour absorber le choc provoqué par une sinistralité exceptionnelle*
- Son calcul est basé sur l'exposition aux risques liés à l'activité des organismes d'assurance, c'est-à-dire principalement le risque de
  - souscription
  - crédit
  - opérationnel
  - liquidité et
  - marché

## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

### Solvabilité 2 : une régulation de principes

- ▶ **MCR (Minimum capital requirement)**
  - Minimum de capital requis
  - *Le MCR correspond au montant minimum de fonds propres réglementaire*
    - *dont le non-respect constitue le seuil déclencheur du **retrait d'agrément***

## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

### Solvabilité 2 : base juridique de la directive

- ▶ Les compagnies devraient pouvoir choisir entre deux modèles de calcul
  - une approche standard
  - ou
  - un modèle interne

## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

Solvabilité 2 : concept de « best estimate »

- ▶ La **qualité des données** est essentielle



## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

### Solvabilité 2 : le concept de « best estimate »

- ▶ la qualité des données repose sur 3 critères
  - Appropriées
  - Complétude
  - Exactitude
  
- ▶ Pour s'assurer de la qualité des données,  
l'assureur doit mettre en place des *systemes de contrôle*
  - interne et externe
  - concernant l'ensemble des process

## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

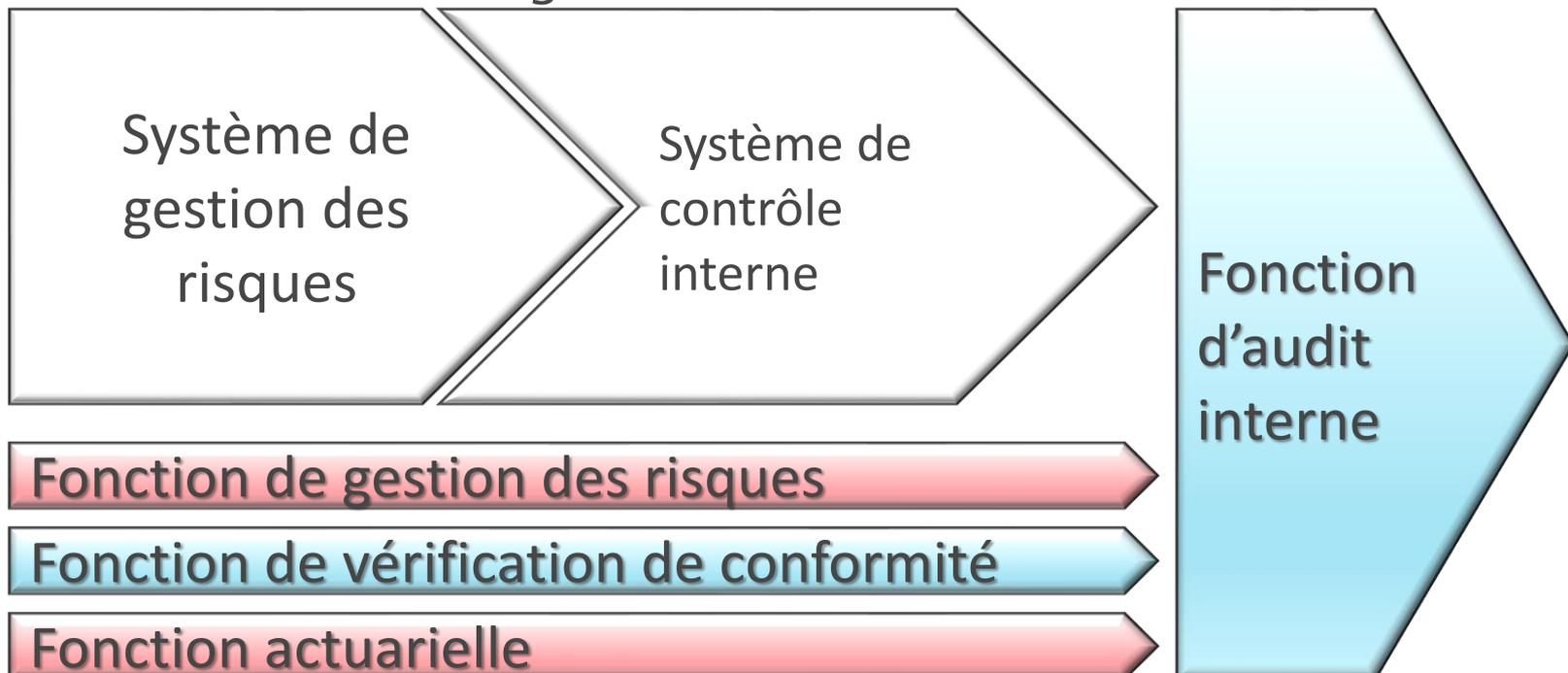
Solvabilité 2 : incidence sur la gouvernance du Groupe

- L'**ORSA** (Own Risk Solvency Assessment) est présenté dans l'article 44 de la directive
- « Les entreprises d'assurance et de réassurance mettent en place un **système de gestion des risques** efficace, qui comprenne les stratégies, processus et procédures d'information nécessaires pour *déceler, mesurer, contrôler, gérer et déclarer*, en permanence, les risques, aux niveaux individuel et agrégé, auxquels elles sont ou pourraient être exposées ainsi que les interdépendances entre ces risques »

## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

Solvabilité 2 : incidence sur la gouvernance du Groupe

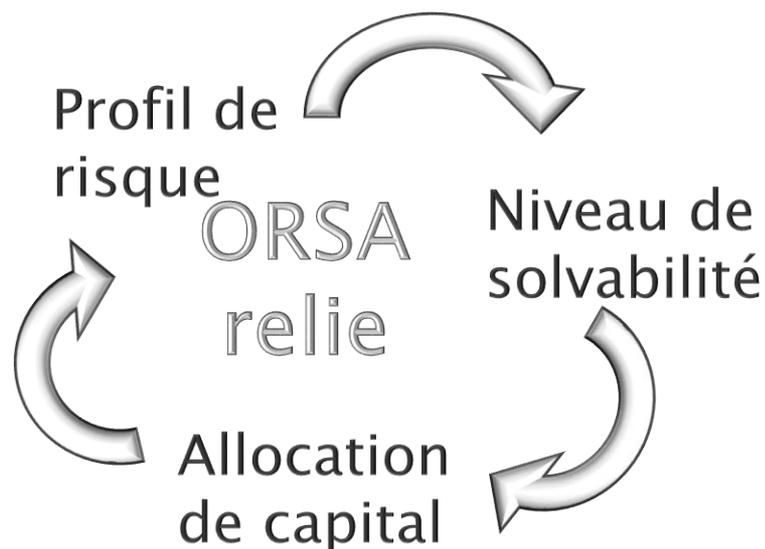
- Système de gouvernance...
- ... sans structure imposée...
- ...mais avec l'obligation de 4 fonctions clé



## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

Solvabilité 2 : incidence sur la gouvernance du Groupe

- ▶ L'ORSA est une évaluation interne à l'organisme de son profil de risque et de sa solvabilité



- ▶ L'ORSA est un outil stratégique

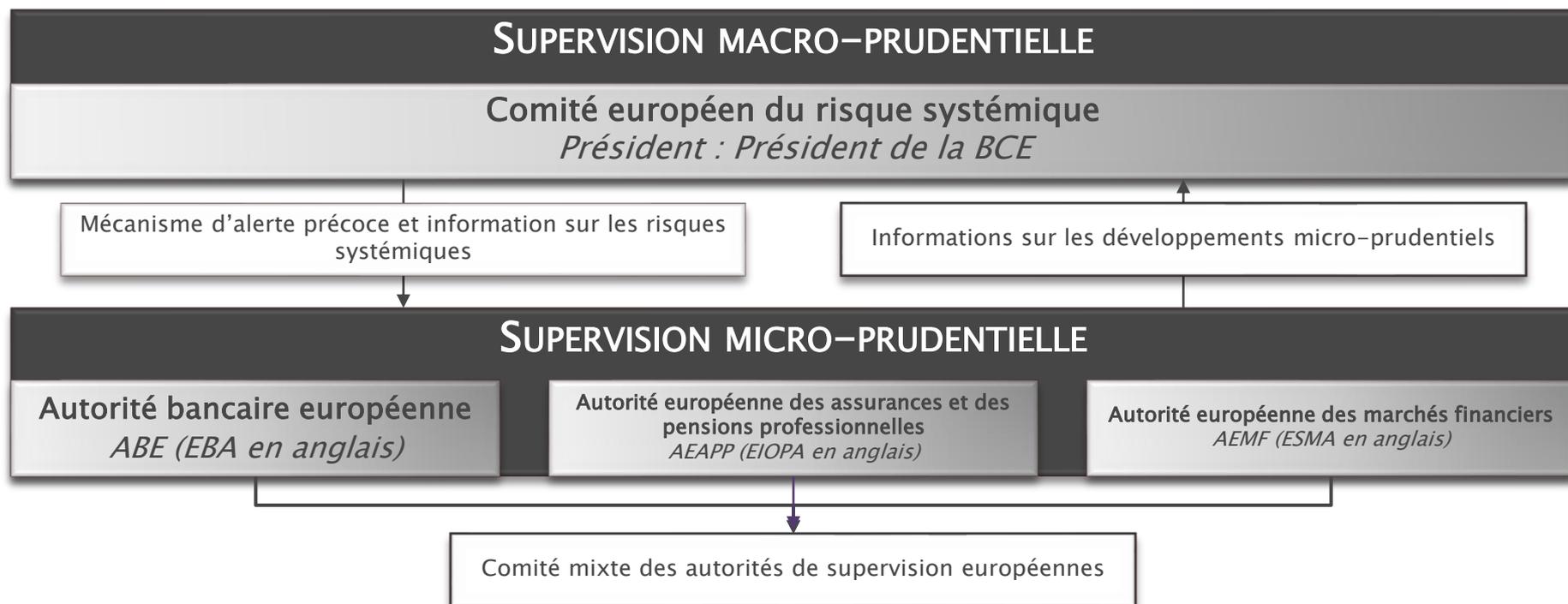
## Agenda

1. Description de l'assurance : généralités
2. Tarification d'un risque : les principes
3. Introduction à l'environnement prudentiel
  - Régulateur et autorité de contrôle
  - Solvabilité 2
  - Stabilité financière

## 3. Introduction à l'environnement prudentiel

### Stabilité financière

Les organes constitutifs du système européen de supervision financière (SESF)



## Conclusion

- ▶ Le rôle économique de l'assurance en tant que tiers de confiance nécessite
  - qualité de traitement des informations
  - confiance dans la solvabilité de l'entreprise
  - supervision en vue de la stabilité du système financier global

Merci !

► Des questions ?

## Annexe : Présentation de l'ACPR 2023

▶ [doc\20230605\\_presentation\\_acpr\\_fr.pdf](#)

# Environnement prudentiel de l'assurance

